



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/16
15 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUE
POUR L'ANNÉE 2008**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUE demande au Comité exécutif l'approbation d'une somme de 12 214 793 \$ US pour les amendements à son programme de travail de 2008, plus des coûts d'appui d'agence de 1 016 170 \$ US.
2. Les activités proposées dans les amendements au programme de travail du PNUE sont présentées au tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: Amendements au programme de travail du PNUE

Pays	Activité/Projet	Montant requis (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
SECTION A: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE			
A1. Renouvellement de projets de renforcement des institutions:			
Bénin	Renouvellement du projet de renforcement des institutions Phase VI)	60 000	60 000
Burkina Faso	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase VIII)	72 410	72 410
Tchad	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase IV)	60 000	60 000
Croatie	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase VI)	87 707	87 707
Dominique	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase IV)	60 000	60 000
Rép.dominicaine	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase V)	134 333	134 333
El Salvador	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase V Année 2)	30 000	30 000
Fidji	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase VI)	60 000	60 000
Gabon	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase VI)	60 000	60 000
Guinée	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase VI)	60 000	60 000
RDP lao	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase IV)	60 000	60 000
Maldives	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase V)	60 000	60 000
Mali	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase V)	60 677	60 677
Népal	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase V)	60 000	60 000
Togo	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase V)	60 666	60 666
Total partiel pour A1:		985 793	985 793
A2 Préparation de projet pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC:			
Bangladesh	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	25 000	25 000
Cap Vert	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Guinée équatoriale	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Éthiopie	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Guinée	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Saint Kitts et Nevis	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Sierra Leone	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Swaziland	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Togo	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Ouganda	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	30 000	30 000
Zambie	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000	85 000
Total partiel pour A2:		820 000	820 000
A3. Préparation de projet supplémentaire pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC:			
Bhoutan	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC, supplément	55 000	55 000
Burkina Faso	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC, supplément	55 000	55 000
Total partiel pour A3:		110 000	110 000
A4. Plans nationaux d'élimination:			
Comores	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^e tranche)	53 000	[1]
Dominique	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^e et 3 ^e tranches)	66 000	[2]
Guatemala	Plan de gestion de l'élimination finale (1 ^e tranche)	33 000	[3]

Pays	Activité/Projet	Montant requis (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
Guinée Bissau	Plan de gestion de l'élimination finale (1 ^e tranche)	62 500	[4]
Madagascar	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^e tranche)	87 000	[5]
Moldavie	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^e tranche)	140 500	[6]
Mozambique	Plan de gestion de l'élimination finale (1 ^e tranche)	75 000	[7]
Nicaragua	Plan de gestion de l'élimination finale (1 ^e tranche)	130 000	[8]
Saint Kitts et Nevis	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^e et 3 ^e tranches)	90 000	[9]
Saint Vincent et les Grenadines	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^e et 3 ^e tranches)	28 000	[10]
Surinam	Plan de gestion de l'élimination finale (1 ^e tranche)	100 000	[11]
Swaziland	Plan de gestion de l'élimination finale (1 ^e tranche)	75 000	[12]
Total partiel pour A4:		940 000	
SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1. Renouvellement de projet de renforcement des institutions:			
Tuvalu	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (Phase II, année 2)	30 000	*
Total partiel pour B1:		30 000	*
B2. Démarrage de projet de renforcement des institutions:			
Timor Leste	Démarrage du renforcement des institutions	40 000	*
Total partiel pour B2:		40 000	*
B3. Préparation de projet pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC:			
Inde	Préparation de 3 stratégies pour la composante du PGEH ne portant pas sur les investissements	145 000	*
République islamique d'Iran	Préparation de la composante du PGEH ne portant pas sur les investissements	100 000	*
Total partiel pour B3:		245 000	*
B4. Projet individuel:			
Chine	Projet de sensibilisation à la préparation d'un PGEH	140 000	
Total partiel pour B4:		140 000	
B5. Projets mondiaux et régionaux:			
Mondial	Programme d'aide à la conformité de 2009	8 490 000	[13]
Régional	Asie et Pacifique: Mise sur pied d'un réseau régional pour les pays insulaires du Pacifique (PIP):	0	* [13]
Mondial	Budget pour les imprévus de la conformité	200 000	*
Total partiel pour B5:		8 690 000	
B6. Mise en oeuvre de la stratégie de transition pour les inhalateurs à doseur (IAD):			
Inde	Stratégie de transition pour les IAD dans un projet de reconversion	144 000	[14]
Pakistan	Stratégie de transition pour les IAD dans un projet de reconversion	70 000	[15]
Total partiel pour B6:		214 000	
Total partiel pour les sections A et B:		12 214 793	1 915 793
Coûts d'appui de l'agence(zéro pour le renforcement des institutions, 8% pour le PAC/budget des imprévus et 13% pour les autres activités):		1 016 170	120 900
Total:		13 230 963	2 036 693

*Projet pour examen individuel ou en attente

[1] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/26

[2] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/28

[3] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/31

[4] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/32

[5] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/37

[6] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/44

[7] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/40

[8] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/41

[9] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/45

[10] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/47

[11] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/49

[12] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/50

[13] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/21

[14] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/34

[15] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/42

SECTION A: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE**A1. Renouvellement de projets de renforcement des institutions**

- a) Bénin (Phase VI): 60 000 \$ US
- b) Burkina Faso (Phase VIII): 72 410 \$ US
- c) Tchad (Phase IV): 60 000 \$ US
- d) Croatie (Phase VI): 130 000 \$US
- e) Dominique (Phase IV): 60 000 \$US
- f) République dominicaine (Phase V): 134 333 \$ US
- g) El Salvador (Phase V Année 2): 30 000 \$US
- h) Fidji (Phase VI): 60 000 \$US
- i) Gabon (Phase VI): 60 000 \$US
- j) Guinée (Phase VI): 60 000 \$US
- k) RDP lao (Phase IV): 60 000 \$ US
- l) Maldives (Phase V): 60 000 \$ US
- m) Mali (Phase V): 60 677 \$ US
- n) Népal (Phase V): 60 000 \$ US
- o) Togo (Phase V): 60 000 \$ US

Descriptions des projets

3. Le PNUE a présenté des demandes pour le renouvellement des projets de renforcement des institutions dans les 15 pays mentionnés ci-dessus. Les descriptions des demandes pour ces pays figurent à l'annexe I du présent document.

Observations et recommandations du Secrétariat du Fonds

4. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des demandes de renouvellement du renforcement des institutions dans ces pays, aux niveaux de financement indiqués au tableau 1. Le Comité exécutif pourrait adresser aux gouvernements les observations contenues à l'annexe II de ce document.

A2. Préparation de projet pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC

	Pays	Projet	Montant requis (\$ US)
(a)	Bangladesh	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	25 000
(b)	Cap Vert	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(c)	Guinée équatoriale	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(d)	Éthiopie	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(e)	Guinée	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(f)	Saint Kitts et Nevis	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(g)	Sierra Leone	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(h)	Swaziland	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(i)	Togo	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000
(j)	Ouganda	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	30 000
(k)	Zambie	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	85 000

Descriptions des projets

5. Le PNUE a présenté onze nouvelles demandes de préparation de plans de gestion de l'élimination des HCFC. Le tableau suivant présente les consommations de HCFC déclarées par ces pays :

Pays	Consommation de HCFC en 2007 (tonnes PAO)		Montant recommandé pour approbation (\$ US)
	HCFC-22	HCFC141-b	
Bangladesh	32,2	4,9	25 000
Cap Vert	0,1	0	85 000
Guinée équatoriale	0,4	0	85 000
Éthiopie	0,03	0	85 000
Guinée	18,87	0	85 000
Saint Kitts et Nevis	0,5	0	85 000
Sierra Leone	28,0	0	85 000
Swaziland	5,6	0	85 000
Togo	4,9	0	85 000
Ouganda	0	0	30 000
Zambie	0,7	0	85 000

Observations du Secrétariat du Fonds

6. Le Secrétariat observe que ces demandes sont conformes à la décision 55/13 et à l'accord conclu à la 55^e réunion voulant que les pays qui ont uniquement une consommation de HCFC-22, recevront un financement de 85 000 \$US pour la préparation de l'étape I de leur PGEH tandis que les pays avec un secteur manufacturier pourront recevoir un financement selon leur volume de consommation.

7. Au sujet du Bangladesh, tandis que ce pays a droit à 150 000 \$US d'après sa consommation, le solde du financement (125 000 \$US) est demandé dans le cadre de l'amendement du programme de travail du PNUD qui est l'agence principale pour la préparation du PGEH.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

8. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des demandes de préparation de projet pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC dans les onze pays mentionnés, aux niveaux de financement indiqués au tableau 1.

A3. Préparation de projet supplémentaire pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC

Bhoutan : Financement de la préparation de projet supplémentaire pour le PGEH (55 000 \$US)

Burkina Faso : Financement de la préparation de projet supplémentaire pour le PGEH (55 000 \$US)

Description du projet

9. Le PNUE a présenté des demandes pour le financement de la préparation supplémentaire des projets pour les HCFC au Bhoutan et au Burkina Faso, des pays qui avaient reçu chacun un financement de 30 000 \$US à la 55^e réunion pour la préparation d'un PGEH, selon la décision 55/13 b). Ces demandes sont présentées car ces deux pays ont déclaré en 2007, aux termes de l'article 7, des données qui révèlent une consommation de HCFC-22 ; chacun aura donc droit à 85 000 \$US pour la préparation de son PGEH. Le PNUE demande un financement supplémentaire de 55 000 \$US, chaque, ce qui donne

une approbation totale de 85 000 \$US, chaque, pour la préparation d'un PGEH au Bhoutan et au Burkina Faso.

Observations du Secrétariat du Fonds

10. Le Secrétariat observe que cette demande est conforme à la décision 55/13c) par laquelle le Comité exécutif a décidé, *entre autres*, que les pays ayant communiqué une consommation nulle de HCFC pourraient présenter des demandes de financement supplémentaire pour la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC si des niveaux de consommation de HCFC supérieurs étaient décelés pendant la préparation et communiqués en application de l'article 7. Après confirmation par le Secrétariat de l'ozone, le Bhoutan et le Burkina Faso ont communiqué des consommations de HCFC-22 de 0,1 tonnes PAO et 4,0 tonnes PAO respectivement.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

11. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des demandes de financement supplémentaire pour la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC au Bhoutan et au Burkina Faso, au niveau de financement indiqué dans le tableau 1.

SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL

B1. Renouvellement de projet de renforcement des institutions

a)	Tuvalu (Phase II, année 2)	30 000 \$ US
----	----------------------------	--------------

Description du projet

12. Le PNUE a présenté une demande pour le renouvellement du projet de renforcement des institutions à Tuvalu. La description de la demande figure à l'annexe I du présent document.

Observations du Secrétariat du Fonds

13. À l'examen de cette demande, le Secrétariat a noté qu'au moment de la préparation de ce document, Tuvalu n'avait pas encore transmis les données du programme de pays au Secrétariat du Fonds multilatéral, la date-limite étant le 1^{er} mai 2008. Selon la décision 52/5 f) par laquelle le Comité exécutif a décidé "que les données sur la mise en œuvre du programme de pays doivent être présentées avant la dernière réunion de l'année et les réunions subséquentes comme condition préalable à l'approbation et au décaissement des fonds pour ces projets", le Secrétariat observe que cette demande doit faire l'objet d'un examen individuel par le Comité exécutif.

14. Les dernières données disponibles sur le programme de pays de Tuvalu datent de 2005. Tuvalu est aussi un des 13 pays dans les îles du Pacifique pour lesquels la stratégie régionale PIP a été approuvée. A l'appui de cette demande, le PNUE a indiqué que Tuvalu a maintenant un système de permis mais n'a pu confirmer la présence d'un administrateur des SAO à plein temps.

Recommandations du Secrétariat

15. Compte tenu de ce qui précède, le Comité exécutif pourrait :
- a) Approuver la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour Tuvalu (Phase II, année 2) au niveau de financement indiqué au tableau 1, à la condition qu'aucun décaissement ne sera fait tant que le pays n'aura pas confirmé, par une communication au Secrétariat du Fonds, la présence d'un administrateur de l'ozone à plein temps à l'Unité nationale de l'ozone et que les données du programme de pays manquantes pour 2006 et 2007 seront transmises dès que possible; et
 - b) Adresser au gouvernement de Tuvalu les observations contenues à l'annexe II du présent document.

B2. Démarrage de projet de renforcement des institutions

Timor Leste : Projet de renforcement des institutions (fonds de démarrage) (40 000 \$ US)

Description du projet

16. Au nom du gouvernement du Timor Leste, le PNUE a demandé un financement de démarrage pour le renforcement des institutions afin, *entre autres*, d'établir et de renforcer la capacité nationale du Timor Leste de gérer les activités d'élimination des SAO afin de respecter le Protocole de Montréal. La demande présentée porte sur 40 000 \$US. Le gouvernement du Timor Leste a exprimé son intention de ratifier la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal dans une lettre datée du 15 septembre 2008. Cela devra se faire dès que le processus de ratification interne par le conseil des ministres sera achevé.

17. Durant la phase de "démarrage" l'Unité de l'ozone, une fois en place, devra amorcer les activités suivantes :

- a) Coordonner les activités reliées à la ratification et à la mise en œuvre du Protocole de Montréal
- b) Contribuer à l'avancement et à la finalisation du processus de ratification
- c) Préparer une réglementation, y compris un système de permis et de quota pour les SAO
- d) Élaborer un système de surveillance des importations de SAO
- e) Amorcer des consultations avec les intervenants pour la préparation d'un programme de pays

Observations du Secrétariat du Fonds

18. Le gouvernement du Timor Leste s'est engagé à ratifier la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal dès que possible. Dans sa demande initiale à la 55^e réunion, le PNUE a indiqué qu'il fallait agir le plus vite possible. Dans la demande actuelle, le gouvernement a indiqué dans sa lettre que la ratification serait menée seulement au début de 2009 parce que le gouvernement doit effectuer une analyse coûts-avantages des deux accords et consulter des intervenants importants. Selon le gouvernement, cette consultation nationale s'amorcera en novembre 2008 et la présentation au conseil des

ministres est prévue pour décembre 2008. On s'attend à ce que les instruments de la ratification puissent être déposés en février 2009 au plus tôt.

19. Le Secrétariat a indiqué au PNUE que les fonds de démarrage constituent un financement initial approuvé par le Comité exécutif pour permettre au pays d'entamer des activités reliées au Protocole de Montréal à l'intérieur du pays même si ce dernier n'a pas encore ratifié le protocole. Le niveau du financement de démarrage fourni sera pris en compte dans la préparation d'une future demande de prolongation du soutien du renforcement des institutions dont le coût total est calculé à partir de la consommation de référence du pays qui est encore inconnue actuellement.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

20. Le Comité exécutif pourrait approuver le financement de démarrage du projet de renforcement des institutions pour le Timor Leste, au niveau de 40 000 \$US, tel qu'indiqué au tableau 1, à condition qu'aucun décaissement de fonds n'ait lieu tant que les instruments de ratification du Protocole de Montréal ne seront pas parvenus au dépositaire des Nations Unies.

B3. Préparation de projet pour des plans de gestion de l'élimination des HCFC

Inde : Préparation de PGEH – Préparation de 3 stratégies pour la composante du PGEH ne portant pas sur les investissements (145 000 \$US)

Description du projet

21. Cette demande fait partie de celle provenant du PNUD, à titre d'agence principale, pour une proposition globale concernant la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC pour l'Inde, et le PNUE, à titre d'agence coopérante, demande 145 000 \$US pour la préparation de 3 stratégies. Il s'agit d'une stratégie d'échange d'informations et de sensibilisation; d'une stratégie de surveillance du commerce des HCFC et d'une stratégie de formation pour l'application des règlements. Selon la demande, le PNUE a été désigné par le gouvernement de l'Inde pour s'occuper du volet ne portant pas sur les investissements dans la mise en oeuvre du PGEH.

22. La demande du PNUE se décompose comme suit :

- a) Stratégie d'échange d'informations et de sensibilisation – 50 000 \$US
- b) Stratégie de surveillance du commerce des HCFC – 50 000 \$US
- c) Stratégie de formation pour l'application – 45 000 \$US

Observations du Secrétariat du Fonds

23. À sa 55^e réunion, le Comité exécutif a accepté des coûts normalisés pour le financement de la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH). Les pays dont la consommation de HCFC se situe entre 120 et 200 tonnes PAO et qui ont un secteur manufacturier, tel que l'Inde, ont droit à un financement de 195 000 \$US pour couvrir l'élaboration complète d'une stratégie de PGEH, à l'exclusion des coûts pour le secteur manufacturier.

24. Dans sa décision 55/13 d), le Comité a demandé au Secrétariat, *entre autres*, de préparer pour la 56^e réunion une structure des coûts en vue de déterminer les niveaux de financement nécessaires pour la préparation des investissements liés aux HCFC et aux activités connexes, en demandant aux agences bilatérales et d'exécution de partager l'expérience acquise avec les plans nationaux d'élimination et les plans sectoriels relatifs aux CFC. La partie e) de cette décision demande aussi au Secrétariat d'appliquer la structure des coûts à toute présentation concernant la préparation des investissements liés aux HCFC et des activités connexes, soumise à la 56^e réunion par les agences bilatérales et d'exécution. Le projet de rapport préparé par le Secrétariat en réponse à cette demande du Comité exécutif sera discuté au point 7 b) de l'ordre du jour.

25. Selon les accords et les délibérations de la 55^e réunion, il a été convenu que la première partie de la stratégie excluant le secteur manufacturier qui est couvert par la décision 55/13 d), inclura toutes les composantes du PGEH pour englober toutes les activités ne portant pas sur des investissements ainsi que le secteur de l'entretien, tel qu'indiqué dans les lignes directrices sur les PGEH approuvées à la 54^e réunion. Elles devraient permettre au pays de respecter les mesures de réglementation des HCFC en 2013 et 2015 grâce aux activités de l'étape I. Cette demande du PNUE tomberait donc à l'intérieur du montant convenu pour la première partie de la préparation du PGEH qui est de 195 000 \$US.

26. Les discussions avec le PNUE et avec l'agence principale ont confirmé que ce pays requiert un financement de préparation de projet distinct pour les composantes ne portant pas sur des investissements car la situation de l'Inde est assez unique, puisqu'il s'agit d'un grand pays qui a besoin de différentes stratégies pour atteindre ses objectifs en matière de HCFC. Elles ont confirmé aussi que ce financement couvrira toutes les exigences de l'étape I des composantes ne portant pas sur des investissements dans ce pays et aucun autre financement de préparation ne sera requis à l'avenir à cet effet.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

27. Le Secrétariat n'est pas en mesure de recommander la demande de financement du PNUE pour des activités ne portant pas sur des investissements car elles sont déjà intégrées dans le financement du PGEH pour ce pays, avec un montant de 195 000 \$US demandé par le PNUD à titre d'agence principale.

28. Le Comité exécutif pourrait examiner ces activités à la lumière du point 7 b) de l'ordre du jour.

République islamique d'Iran : Préparation de PGEH – Préparation d'une composante du PGEH ne portant pas sur les investissements (100 000 \$US)

Description du projet

29. Cette demande fait partie de celle provenant du PNUD, à titre d'agence principale, pour une proposition globale concernant la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC pour la République islamique d'Iran, et le PNUE, à titre d'agence coopérante, demande 100 000 \$US pour les activités ne portant pas sur des investissements et une partie de la stratégie sectorielle pour l'entretien en réfrigération. Dans la composante ne portant pas sur des investissements, le PNUE prévoit allouer 75 000 \$US à la préparation d'une stratégie de sensibilisation et d'une stratégie de formation des agents d'application ainsi qu'au renforcement de la politique de réglementation des importations/exportations en Iran. Il prévoit aussi allouer 25 000 \$US à la préparation d'un programme de formation sur les pratiques exemplaires qui fait partie de la stratégie pour le secteur de l'entretien et que le gouvernement de l'Allemagne se propose de diriger. Selon la demande, le PNUE a été désigné par la République islamique d'Iran pour entreprendre la mise en œuvre du volet du PGEH ne portant pas sur les investissements.

Observations du Secrétariat du Fonds

30. Le Secrétariat note que les observations contenues aux paragraphes 23-25 s'appliquent aussi à ce projet.

31. Les discussions avec le PNUE ainsi qu'avec l'agence principale ont confirmé que le pays aura besoin d'un financement de préparation de projet distinct pour les composantes ne portant pas sur des investissements ainsi que pour le secteur de l'entretien. Elles ont confirmé aussi que ce financement couvrira toutes les exigences de l'étape I des composantes ne portant pas sur des investissements dans ce pays et aucun autre financement de préparation ne sera requis à l'avenir à cet effet.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

32. Le Secrétariat n'est pas en mesure de recommander la demande de financement du PNUE pour des activités ne portant pas sur des investissements car elles sont déjà intégrées dans le financement du PGEH pour ce pays, avec un montant de 195 000 \$US demandé par le PNUD à titre d'agence principale.

33. Le Comité exécutif pourrait examiner ces activités à la lumière du point 7b) de l'ordre du jour.

B4. Projets individuels

Chine : Projet de sensibilisation pour appuyer la préparation de projet du PGEH en Chine (140 000 \$US)

Description du projet

34. Le PNUE a présenté une demande pour un projet de sensibilisation, destiné à appuyer la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en Chine, au montant de 140 000 \$US. Le projet est décrit comme une aide fournie à la Chine pour respecter ses objectifs de conformité pour les HCFC en s'assurant de sensibiliser des groupes cibles à l'élimination des HCFC et au ralentissement potentiel de la croissance de la consommation de HCFC dans le pays.

35. La proposition vise à cibler deux groupes : les autorités locales au niveau provincial et municipal et les utilisateurs finals des équipements à base de HCFC ainsi que le grand public. Les activités proposées incluent l'organisation de réunions et d'ateliers notamment pour appuyer les consultations en vue de la préparation du PGEH dans les différentes industries ainsi que la présentation des échéanciers du Protocole de Montréal sur la réglementation des HCFC.

36. Pour rejoindre les utilisateurs finals et le grand public, le projet propose de travailler avec les médias locaux, de préparer et de distribuer des affiches et des brochures sur les HCFC. Un atelier destiné aux utilisateurs finals est également prévu ainsi qu'un autre atelier pour les médias.

37. Le montant de 140 000 \$US demandé doit couvrir les coûts des consultants, l'organisation des ateliers, la production et la distribution des trousseaux de sensibilisation sur les HCFC. La proposition indique aussi que le gouvernement fournira 10 000 \$US sous forme de contribution en nature au projet, ce qui porte le coût total à 150 000 \$US.

Observations du Secrétariat du Fonds

38. A sa 55^e réunion, le Comité exécutif a approuvé, par sa décision 55/14, un montant de 4,1 millions \$US pour l'ensemble de la préparation du PGEH de la Chine à la condition qu'aucun appui financier supplémentaire ne sera accordé à la Chine pour la préparation de projet de plan de gestion de

l'élimination des HCFC pour l'étape 1. Au titre de cette approbation, le PNUE a reçu 475 000 \$US dont 100 000 \$US pour l'élaboration d'une politique de formation, une assistance financière destinée à renforcer la réglementation des importations/exportations et l'élaboration d'une stratégie de communication et de sensibilisation. Par conséquent, le Secrétariat a informé le PNUE que cette demande pour la Chine était jugée irrecevable.

39. Le PNUE a expliqué que la demande vise la mise en œuvre d'un projet spécifique en Chine et il estime que ce projet présenté à la dernière réunion n'a toutefois pas été examiné par le Comité exécutif. Le PNUE a précisé aussi qu'il présentait cette proposition car il avait perçu que le Comité avait demandé à la Chine de la représenter à l'examen du Comité. Le Secrétariat a indiqué au PNUE que, tel que présenté, ce projet devrait faire pleinement partie de la mise en œuvre finale du PGEH pour la Chine, notamment la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de sensibilisation pour appuyer la mise en œuvre du PGEH qui fait partie d'une composante du PNUE dans la préparation d'un PGEH. Le Secrétariat a ajouté que plusieurs activités notamment celles qui touchent aux consultations avec les autorités locales devraient déjà faire partie du processus de préparation du PGEH et ne pourraient pas être financées séparément.

40. Lors de discussions subséquentes avec le PNUE, le Secrétariat a proposé que si la Chine présente ce projet avant la demande complète de PGEH, il pourrait la recommander à l'examen du Comité exécutif à la condition que la Chine accepte que le montant qui serait approuvé pour la mise en œuvre de la stratégie de communication, serait déduit de la composante du PNUE dans le montant final qui sera approuvé pour le PGEH. La Chine a indiqué, par l'intermédiaire du PNUE, que cette option pourrait être envisagée sous réserve de l'issue des discussions à cette réunion et d'une clarification sur la manière dont ces fonds seront déduits à l'avenir.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

41. Le Comité exécutif pourrait envisager l'approbation de cette demande pour la Chine, au montant indiqué dans le tableau 1, à la condition que la Chine accepte par écrit que ces fonds seront déduits du programme final sur la communication et la sensibilisation qui sera présenté par le PNUE comme élément de la demande complète pour le PGEH.

B5. Projets mondiaux et régionaux

Asie et Pacifique: Mise sur pied d'un réseau régional pour les pays insulaires du Pacifique (PIP) (financement inclus dans le budget du PAC)

Description du projet

42. Le PNUE présente une demande pour la mise sur pied d'un réseau régional d'administrateurs des SAO pour les PIP. Il couvrira les 13 pays du Pacifique et le financement de 60 000 \$US pour le fonctionnement du réseau est inclus dans le budget du PAC par la réorganisation de ses priorités. La demande du PNUE décrit brièvement l'importance de mettre sur pied ce réseau qui, indirectement, éliminera l'utilisation des tonnes PAO en fournissant le soutien nécessaire à l'infrastructure de ces pays afin de respecter le Protocole de Montréal.

43. Dans sa demande, le PNUE souligne la situation particulière des PIP et mentionne qu'elle pose des défis supplémentaires par rapport à d'autres pays visés à l'article 5 en raison de leur taille, leur isolement et la fragilité de leurs économies. Le PNUE a cité certains problèmes spécifiques auxquels ces pays sont confrontés, notamment les retards dans la définition des politiques, les problèmes dans la communication des données, la garantie du respect à long terme du Protocole de Montréal par

l'intégration de la problématique de l'ozone dans l'agenda national et les problèmes potentiels de respect des mesures de réglementations sur les HCFC, entre autres.

44. Le PNUE précise que plusieurs autres options ont été examinées pour inclure ces pays dans les activités générales de protection de l'ozone, telles que des rencontres communes lors des réunions du Groupe de travail à composition non limitée ou des Réunions des Parties, des rencontres d'une journée en marge des réunions du Programme environnemental du Pacifique Sud (PREP) et des réunions sur les changements climatiques et conclut qu'un réseau autonome constitue l'option la plus rentable. Il assurera la continuité de la participation aux réunions qui est à la base de la réussite du réseau. On prévoit que le réseau des PIP tiendra une réunion annuelle dans la région des PIP et des discussions électroniques seront encouragées pour une plus grande rentabilité des échanges et de la diffusion des informations.

45. Les coûts associés au réseau incluent les déplacements du PNUE et l'organisation de la réunion annuelle ainsi que les déplacements pour les pays du PIP. Outre ces coûts, le PNUE prévoit aussi allouer des fonds pour un coordinateur régional des pays du PIP dans le cadre du budget du PAC.

Observations du Secrétariat du Fonds

46. A sa 36^e réunion, le Comité exécutif a approuvé, par sa décision 36/27, une stratégie régionale de conformité au Protocole de Montréal dans les pays insulaires du Pacifique (Stratégie PIP) telle que proposée par le PNUE et qui inclut Kiribati, les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, Palau, les Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Cette stratégie fournit des fonds pour la mise sur pied et le soutien d'une Unité nationale de l'ozone ainsi que l'élaboration d'une législation sur l'ozone et la formation d'agents de douane, de techniciens d'entretien en réfrigération dans ces pays.

47. À sa 44^e réunion, le Comité exécutif a accepté, dans sa décision 44/22, la proposition du PNUE d'élargir la stratégie PIP pour inclure les Îles Cook, Nauru et Niue. A l'époque, tous ces pays avaient une consommation faible voire nulle et leurs gouvernements s'engageaient à éliminer définitivement la consommation de CFC d'ici la fin de 2005. En date de la rédaction de ce document, il y a encore 5 pays sur 11 inclus dans la stratégie PIP qui n'ont pas finalisé leur législation. Plusieurs de ces pays n'ont pas encore mis en œuvre la formation de leurs agents de douane et uniquement des administrateurs de l'ozone à temps partiel ont été nommés. Au vu de ces informations, le Secrétariat constate que la stratégie PIP n'a pas été entièrement mise en place.

48. Le Secrétariat a demandé au PNUE s'il existait une possibilité d'assistance bilatérale pour ce nouveau réseau puisque à la 48^e réunion, l'Australie a inclus des fonds pour ce réseau dans son plan d'activités. Le PNUE a indiqué que l'Australie serait un participant actif de ce réseau mais sa seule contribution possible consistera à couvrir les coûts de sa participation aux réunions du réseau. Le PNUE a ajouté que l'Australie fournira aussi une assistance technique en nature au réseau.

49. Le Secrétariat observe aussi que le PNUE ne demande pas de nouveaux fonds pour ce réseau mais plutôt l'intégration de ces coûts dans le budget du PAC, par la réorganisation de ses priorités, y compris le coût du coordinateur du PIP. Le PNUE a précisé que le poste de coordinateur régional proposé s'appuiera sur une réorientation de la description de poste actuelle de l'administrateur de PGF dans la région Asie-Pacifique qui sera ensuite promu au grade de P4, afin que le grade de ce poste corresponde à celui des autres Coordinateurs de réseaux régionaux. Le Secrétariat note toutefois que le coordinateur de réseau régional ECA basé à Paris, est toujours un poste de grade P3. En réponse à la question sur la manière dont le secteur de la réfrigération sera couvert si le poste d'administrateur de PGF est techniquement aboli, le PNUE a expliqué que les tâches de l'administrateur actuel du bromure de méthyle seront aussi réorientées vers l'administrateur de programme pour les PGEH qui traitera des

questions de HCFC, incluant la réfrigération, et que le coordinateur proposé pour les PIP partagerait aussi ces responsabilités.

50. Le Secrétariat estime que l'assistance a déjà été fournie aux pays du PIP à travers la stratégie régionale du PIP et que la coordination des activités de ces pays pour maintenir la conformité en matière de CFC et de HCFC a toujours fait partie des tâches de l'équipe du PAC en Asie et dans le Pacifique. Tout en reconnaissant que ces pays ont besoin d'assistance, elle pourrait être fournie à travers le PAC avec une allocation de déplacements spéciale pour permettre la participation de ces pays à des réunions sans forcément créer un réseau spécifique pour les PIP.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

51. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat du Fonds n'est pas en mesure de recommander l'approbation de la mise sur pied d'un réseau pour les pays insulaires du Pacifique.

52. Le Comité exécutif pourrait demander au PNUE :

- a) de maintenir au sein du PAC une allocation pour les pays PIP afin de permettre leur participation aux réunions de réseau dans la région Asie-Pacifique ;
- b) de revoir la proposition actuelle pour un coordinateur régional du PIP à la lumière de ce qui précède ;
- c) de tenir compte de ce qui précède lors de l'approbation du budget du PAC du PNUE.

Budget pour les imprévus de la conformité (200 000 \$US)

Description du projet

53. Le PNUE présente une demande unique pour un "budget spécial pour les imprévus de la conformité", au montant de 200 000 \$US. Dans sa demande, le PNUE décrit ce budget comme une réserve stratégique, destinée à couvrir à court terme des besoins imprévus directement reliés aux pays qui risquent de ne pas respecter les objectifs de conformité en 2010. Le PNUE a précisé que ces fonds seront utilisés pour convoquer des réunions d'urgence sur des problèmes de conformité au niveau ministériel ou plus haut, tenir des consultations avec les dirigeants politiques des pays concernés, couvrir les frais de déplacement des directeurs régionaux du PNUE et d'autres fonctionnaires du PNUE en dehors du PAC OzonAction pour faciliter la conformité de ces pays. Ces fonds serviront aussi à embaucher, à court terme, des experts pour aider les pays visés à l'article 5 à résoudre des problèmes techniques spécifiques reliés à la conformité.

54. Dans sa proposition initiale, le PNUE a précisé qu'il ne demanderait pas de coûts d'appui de projet pour cette demande, toutefois la demande révisée inclut une allocation pour les coûts d'appui de projet de 13%. Le PNUE mentionne qu'il remboursera les fonds non utilisés dans ce budget pour les imprévus à la fin de 2009.

Observations du Secrétariat du Fonds

55. Cette proposition est présentée en plus du budget du PAC de 2009 qui est soumis à l'examen du Comité exécutif à cette réunion. Le montant de 200 000 \$US pour ce budget d'imprévus était inclus comme un poste supplémentaire en dehors du budget global. Le Secrétariat a suggéré qu'il soit présenté séparément afin qu'il puisse être examiné seul.

56. Le Secrétariat observe que les activités que l'on se propose d'entreprendre par cette demande de budget qui inclut "des besoins urgents imprévus à court terme" sont très similaires à l'objectif du PAC qui est de permettre aux pays d'atteindre les objectifs de conformité. Le Comité exécutif a donné au PNUE la flexibilité d'utiliser les fonds du PAC et d'ajuster les activités aux besoins changeants des pays. Le PAC exerce déjà une telle flexibilité par l'organisation de réunions thématiques spéciales dans une région donnée pour répondre aux besoins de conformité spécifiques, à la place des réunions de réseau officielles telles que prévues initialement. Le Secrétariat ne voit aucune justification de ces fonds supplémentaires.

57. Le PNUE a indiqué au Secrétariat que ces fonds sont requis pour un an seulement afin de couvrir cette phase difficile entre 2009 et 2010 durant laquelle il pourrait y avoir un nombre d'activités qui n'ont pas été prévues. Selon le PNUE, ces fonds sont sollicités comme "un filet de sécurité" pour lui permettre de répondre immédiatement à des besoins de conformité urgents dans certains pays.

58. Le Secrétariat observe que le PNUE peut répondre à de telles situations de conformité urgentes à travers la flexibilité fournie par le Comité exécutif pour le budget du PAC.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

59. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat n'est pas en mesure de recommander l'approbation de cette demande. Le Comité exécutif pourrait demander au PNUE d'inclure de telles activités dans le budget du PAC, en utilisant la flexibilité octroyée par la décision 47/24 de prioriser le financement entre les postes budgétaires du PAC afin de composer avec les changements de priorités.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

République du Bénin : Prorogation des institutions

Sommaire du projet et profil de pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montant initialement approuvé pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : novembre 95	50 000
Phase II : juillet 99	33 333
Phase III : mars 01	33 333
Phase IV : juillet 03	43 333
Phase V : juillet 06	60 000
Total	219 999
Montant demandé pour prorogation (Phase VI) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation de la phase VI (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US)	0
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$ US)	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC pour la Phase VI du renforcement des institutions de 12,1 \$ US/kg (tonnes de PAO)	s.o.
Date de l'approbation du programme de pays	novembre 1995
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1993) (tonnes de PAO)	41,0
Consommation de base des substances réglementées (tonnes de PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	59,9
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	3,9
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Plus récente consommation de SAO déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	7,9
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	0,3
Total	8,2
Année des données déclarées pour la mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US)	1 042 445
Montant décaissé (à octobre 2008) (\$ US) :	792 946
SAO à éliminer (tonnes de PAO)	67,0
SAO éliminées (jusqu'à octobre 2008) (tonnes de PAO)	27,0

1. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	242 546
b)	Renforcement des institutions :	219 999
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	579 900
	Total :	1 042 445

Rapport périodique

2. La mise en oeuvre du Protocole de Montréal en République du Bénin a été satisfaisante jusqu'à maintenant. L'Unité nationale d'ozone (UNO) de la République du Bénin a terminé avec succès les cinq phases de son projet de renforcement des institutions. Pendant la dernière phase de ce projet de renforcement, l'UNO a coordonné l'achèvement de la mise en oeuvre du PGF en République du Bénin, et principalement la formation de techniciens en réfrigération, d'agents de douane et d'inspecteurs en environnement. L'UNO a coordonné la mise en oeuvre du programme de récupération et de recyclage (R et R) avec le soutien d'Environnement Canada et du PNUE. Il a coordonné la préparation du PGEF avec la collaboration du PNUE et de l'ONUDI. L'UNO a accru la sensibilisation aux questions de l'ozone par le truchement des émissions nationales de radio et de télévision et des médias imprimés, ce qui a entraîné une réduction des importations de SAO, et par l'utilisation de bonnes pratiques en réfrigération. Les questions relatives au Protocole de Montréal sont à l'ordre du jour lors des réunions du Cabinet, et le bureau du ministre soutient activement le programme.

Plan d'action

3. L'UNO de la République du Bénin s'assurera que le pays remplit ses obligations nationales visant à protéger la couche d'ozone conformément au Protocole de Montréal. Pendant cette prochaine phase, l'UNO continuera de coordonner la mise en oeuvre des activités du PGEF, et de surveiller les progrès de ces activités; de coordonner la mise à exécution des règlements en matière de SAO; de recueillir des données et de présenter des rapports aux Secrétariats de l'ozone, et elle sera régulièrement présente aux réunions portant sur l'ozone; de présenter au Secrétariat du Fonds multilatéral des rapports sur les progrès de la mise en oeuvre du programme de pays; de coordonner une étude sur la consommation de HCFC, la préparation d'un plan de gestion des HCFC et le commencement de sa mise en oeuvre. Elle continuera de coordonner les activités de sensibilisation par le truchement de divers médias.

Burkina Faso : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : novembre 93	83 500
Phase II : mai 97	55 700
Phase III : mars 99	55 700
Phase IV : mars 01	55 700
Phase V : novembre 02	72 410
Phase VI : décembre 04	72 410
Phase VII : novembre 06	72 410
Total	467 830
Montant demandé pour prorogation (Phase VIII) (\$ US) :	72 410
Montant recommandé pour approbation pour la Phase VIII (\$ US) :	72 410
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase VIII pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	72 410
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase VIII à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	nov. 1993
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO) :	32,7
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	36,3
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	5,3
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0

Résumé du projet et du profil du pays	
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	4,2
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	4,0
Total	8,2
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	1 383 783
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	1 034 709
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	76,8
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	54,0

4. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	86 500
b)	Renforcement des institutions :	467 830
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	829 453
	Total :	1 383 783

Rapport périodique

5. Les activités effectuées en 2007 et 2008 dans le cadre du projet de renforcement des institutions du Burkina Faso ont été satisfaisantes. Le projet visait en premier lieu le renforcement des institutions durant cette période afin d'être conforme aux mesures de réglementation établies par le Protocole de Montréal en matière de SAO, principalement par le truchement d'activités de l'UNO, notamment : activités de sensibilisation du public y compris à la télévision et à la radio, production de documentation de sensibilisation y compris des activités pendant les célébrations de la Journée de l'ozone chaque année et des activités visant à rejoindre les décideurs. Pendant cette période, l'UNO a poursuivi la dissémination de l'information sur les nouvelles technologies et les produits de remplacement des SAO; la promotion et la coordination des activités d'élimination déterminées dans le programme de pays, ainsi que la mise à exécution du système d'autorisation et des lois en matière de SAO. L'UNO a procédé à la surveillance et à l'évaluation des progrès de la mise en oeuvre des activités d'élimination des SAO. Elle a aussi organisé la mise en oeuvre et la surveillance des activités de formation dans le cadre du PGEF.

Plan d'action

6. Le projet de renforcement des institutions pour les deux prochaines années (2009-2010) vise principalement à réaliser l'élimination totale des CFC et à soutenir la conformité grâce aux mesures de réglementation établies par le Protocole de Montréal pour d'autres SAO. Les principales activités viseront à assurer la durabilité des activités de l'UNO; à poursuivre la dissémination de l'information et à sensibiliser les décideurs, les intervenants et le grand public; à coordonner la mise en oeuvre des activités du PGEF; à faciliter la mise à exécution des mesures de réglementation afin de prévenir l'importation et l'utilisation de SAO, conformément aux règlements harmonisés de

l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en matière de SAO; et à recueillir des données et à en faire rapport au Secrétariat de l'ozone et à informer le Secrétariat du Fonds multilatéral des progrès du PC. Pendant cette nouvelle phase, le Burkina Faso amorcera les activités de préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

République du Tchad : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : juillet 98	60 000
Phase II : décembre 04	60 000
Phase III : novembre 06	60 000
Total	180 000
Montant demandé pour prorogation (Phase IV) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase IV (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$ US) (\$ US) :	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase IV à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	juillet 1998
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1996) (tonnes PAO) :	35,0
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	34,6
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	5,1
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	0,1
Total	5,2
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	1 070 819
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	634 336
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	29,4
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	27,9

7. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	92 000
b)	Renforcement des institutions :	180 000
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	798 819
	Total :	1 070 819

Rapport périodique

8. La phase III vise principalement à développer l'expertise et à renforcer les capacités nationales afin de réduire et d'éliminer en République du Tchad la consommation des substances réglementées en vertu du Protocole de Montréal. Les réalisations comprenaient la continuation de la mise en oeuvre des règlements en matière de SAO, la réorganisation et le renforcement du secteur de la réfrigération par la création d'associations, et la coordination des activités visant à faciliter la préparation du PGEF. L'UNO de la République du Tchad a mis en oeuvre des activités de sensibilisation de divers intervenants et du grand public et continué de recueillir des données de consommation sur les SAO et d'en faire rapport au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds multilatéral. Elle a aussi continué de présenter aux agences d'exécution des rapports périodiques sur des projets particuliers.

Plan d'action

9. Les objectifs suivants sont à l'ordre du jour pour la prochaine période : pleine conformité en matière d'élimination des CFC d'ici 2010, poursuite du renforcement des capacités de divers intervenants par des programmes de formation de techniciens en réfrigération et d'agents de douane, continuation des programmes de sensibilisation à l'intention du grand public et des décideurs afin de réduire la dépendance envers les SAO et les équipements avec SAO. On accélérera la mise en oeuvre des projets d'investissement en réduisant les engorgements administratifs; et on procédera au renforcement de la mise à exécution des règlements nationaux et sous-régionaux en matière de SAO, y compris les règlements harmonisés récemment adoptés par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Pendant cette nouvelle phase, la République du Tchad entreprendra des activités d'étude de la consommation de HCFC menant à la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC.

République de Croatie : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : octobre 96	101 200
Phase II : novembre 99	67 000
Phase III : mars 02	87 900
Phase IV : décembre 03	87 707
Phase V : novembre 05	87 707
Total	431 514
Montant demandé pour prorogation (Phase VI) (\$ US) :	130 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase VI (\$ US) :	130 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	130 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase VI à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	octobre 1996
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO) :	239,5
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	219,3
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	30,1
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	3,9
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	15,7

Résumé du projet et du profil du pays	
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	-5,0
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	-0,5
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	7,7
Total	7,7
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	2 564 107
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	2 189 051
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	175,3
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	-

10. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	853 235
b)	Renforcement des institutions :	431 514
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 279 358
	Total :	2 564 107

Rapport périodique

11. Lors de la phase V, la République de Croatie a réalisé les activités suivantes : amélioré la capacité et pris des mesures visant l'élimination des SAO; élaboré un système d'autorisation des importations et des exportations de SAO; et renforcé les activités de sensibilisation aux questions ayant trait à la protection de la couche d'ozone. Bien que la République de Croatie ait fait face à des problèmes administratifs en rapport avec le fonctionnement de l'UNO, elle a réussi pendant cette phase à élaborer un plan de travail et à définir le rôle du Bureau de l'ozone, et à accroître la coordination, la promotion et la surveillance des activités du pays visant l'élimination des SAO. Elle a aussi travaillé ferme afin d'améliorer la facilitation et l'échange de renseignements avec d'autres Parties et institutions dans le cadre du Protocole de Montréal, et continué à présenter des données au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds multilatéral.

Plan d'action

12. Pour la prochaine phase (avril 2009 à décembre 2010), les objectifs suivants ont été établis : maintenir le calendrier d'élimination conformément aux règlements sur les SAO; continuer la mise en oeuvre du programme de pays; mettre à jour les règlements sur les SAO; coordonner le projet de démonstration de refroidisseurs avec CFC; coordonner le PGEF; coordonner la mise en oeuvre du plan de gestion des halons; coordonner la préparation du PGEH; procéder à une étude sur les HCFC et dispenser un atelier pour les intervenants; continuer ses activités de sensibilisation publique au niveau des médias de masse et des écoles; et présenter les rapports nécessaires au PNUE, au Secrétariat du Fonds multilatéral et au Secrétariat de l'ozone.

Commonwealth de la Dominique : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : novembre 98	30 000
Phase II, an 1 : avril 04	13 000
Phase II, an 2 : avril 05	13 000
Phase III : novembre 06	60 000
Total	116 000
Montant demandé pour prorogation (Phase IV) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase IV (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase IV pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase IV à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	nov. 1998
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1997) (tonnes PAO) :	1,4
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	1,5
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	0
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	0
Total	0
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	270 000
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	159 124
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	-
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	-

13. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	0
b)	Renforcement des institutions :	116 000
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	154 000
	Total :	270 000

Rapport périodique

14. De juin 2006 à juillet 2008, le Bureau national de l'ozone (BNO) du Commonwealth de la Dominique (Dominique), a continué d'entreprendre et de gérer des activités visant à fournir au pays un climat approprié à l'élimination rapide des SAO. Ses principales réalisations comprennent notamment

une gestion durable en vue de la conformité à l'Annexe A Groupe I, en matière de CFC, en réduisant les importations de CFC à zéro. Il a coordonné la mise en oeuvre du PGEF en matière de CFC, y compris des consultations avec tous les intervenants nationaux (publics et privés). Il a élaboré et mis en oeuvre le programme de sensibilisation et d'éducation du public, qui comprenait des activités spéciales en plus des célébrations de la Journée internationale de l'ozone : partenariat avec d'autres événements nationaux réguliers comme le Nettoyage national des plages, marche communautaire sur la protection de l'environnement, activités d'éducation du milieu scolaire, programmes de changement climatique comme véhicules de prolongement des programmes d'action communautaire et des activités. Il a poursuivi ses efforts visant à cesser complètement les importations de bromure de méthyle, y compris la mise en quarantaine des plantes et les applications sanitaires et préalables à l'expédition ainsi que des halons. La Dominique a aussi entrepris des activités de sensibilisation des intervenants nationaux sur l'élimination prochaine des HCFC.

Plan d'action

15. Les activités prévues à la prochaine phase (janvier 2009 à décembre 2010) comportent plusieurs éléments : maintenir une consommation nulle de CFC, de bromure de méthyle et de halons, des substances de l'Annexe A Groupe I; poursuivre le contrôle et la surveillance de la mise en oeuvre du système d'autorisation des importations et des exportations; continuer la mise en oeuvre du PGEF au niveau national afin de répondre aux exigences des agences d'exécution responsables de ce projet; élaborer et mettre en oeuvre un plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH). La Dominique procédera d'abord à un inventaire national afin d'avoir une bonne idée de la consommation de HCFC au pays et de savoir comment traiter cette situation dans le PGEH. Elle poursuivra aussi ses activités d'éducation du public, afin d'accroître la sensibilisation du grand public et des décideurs de façon à accorder la priorité aux questions relatives à la protection de la couche d'ozone.

République dominicaine : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : juillet 95	155 000
Phase II : novembre 99	103 000
Phase III : avril 03	134 332
Phase IV : avril 06	134 333
Total	526 665
Montant demandé pour prorogation (Phase V) (\$ US) :	134 333
Montant recommandé pour approbation pour la Phase V (\$ US) :	134 333
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	134 333
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase V à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	juillet 1995
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1993) (tonnes PAO) :	278,2
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	539,8
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	4,2
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	29,0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	3,6
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	104,2

Résumé du projet et du profil du pays	
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	46,6
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	51,2
Total	97,8
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	
2007	
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	
5 926 793	
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	
4 592 822	
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	
592,4	
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	
421,9	

16. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	3 759 105
b)	Renforcement des institutions :	526 665
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 641 023
	Total :	5 926 793

Rapport périodique

17. D'avril 2006 à avril 2008, la République dominicaine a réalisé des progrès dans la mise en oeuvre du projet de renforcement des institutions. L'UNO a continué to mettre en oeuvre des activités conformément au document du projet. Ces activités étaient dans les limites du budget et des délais prévus. Ces activités comprenaient la présentation annuelle des progrès sur la mise en oeuvre du programme de pays, le rapport de vérification pour le Secrétariat du Fonds multilatéral, et la présentation des données d'importation au Secrétariat de l'ozone. La République dominicaine a aussi poursuivi la mise en oeuvre des activités de son secteur de la réfrigération afin de soutenir l'élimination de 85 pour cent des CFC indiquée à l'annexe A.

Plan d'action

18. Les activités prévues pour la prochaine phase (décembre 2008 à décembre 2010) comprennent le soutien et la supervision de toutes les activités dans le cadre du PGEF, qui comprend des mesures visant le secteur de la réfrigération commerciale et domestique et le secteur des climatiseurs d'automobile. Le PGEF mettra en oeuvre un mécanisme de certification des techniciens en réfrigération, et dispensera de la formation aux techniciens en entretien et aux agents de douane. L'UNO mettra en oeuvre des activités de sensibilisation visant particulièrement les secteurs des solvants et des inhalateurs à doseur, ainsi que les HCFC. En ce qui a trait à la sensibilisation du public, des activités sont prévues afin d'accroître la sensibilisation du grand public et des décideurs de façon à accorder la priorité aux questions relatives à la protection de la couche d'ozone. Le pays commencera aussi à préparer le plan de gestion de l'élimination des HCFC.

République d'El Salvador : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :		
	Phase I : mai 97	66 900
	Phase II : décembre 00	44 600
	Phase III : novembre 02	57 980
	Phase IV : décembre 04	60 000
	Phase V, an 1 : juillet 07	30 000
	Total	259 480
Montant demandé pour prorogation (Phase V, an 2) (\$ US) :		30 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase V, an 2 (\$ US) :		30 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :		0
Coût total du renforcement des institutions Phase V, an 2 pour le Fonds multilatéral (\$ US) :		30 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase V, an 2 à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :		s.o.
Date d'approbation du programme de pays :		mai 1997
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO) :		296,3
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997		306,5
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)		0,7
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)		0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :		
a) Annexe A Groupe I (CFC)		34,7
b) Annexe A Groupe II (halons)		0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)		0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)		0
e) Annexe E (bromure de méthyle)		0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)		16,7
	Total	51,4
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :		2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :		1 927 255
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :		1 302 692
SAO à éliminer (tonnes PAO) :		335,3
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :		308,0

19. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	536 229
b)	Renforcement des institutions :	259 480
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 131 546
	Total :	1 927 255

Rapport périodique

20. De septembre 2007 à décembre 2008, la République d'El Salvador a réalisé des progrès dans la mise en oeuvre du projet de renforcement des institutions. En particulier, l'UNO a pu travailler avec le secteur privé afin de s'attaquer à la question de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Parmi les autres activités, trois crevettiers ont été sélectionnés par la Chambre des pêches et de l'aquaculture (CAMPAC) pour la reconversion technique au HFC-134 de ses systèmes de réfrigération avec CFC-12. La République d'El Salvador a bénéficié de la visite d'un spécialiste en douane internationale pour compiler des données sur l'importation des CFC pour les agents de douane. L'Amendement de Beijing au Protocole de Montréal a été ratifié en novembre 2007.

Plan d'action

21. Les activités prévues pour la prochaine phase (janvier 2009 à décembre 2010) portent sur plusieurs points, notamment le soutien aux agents de douane afin de poursuivre la mise à exécution du système d'autorisation. L'UNO continuera la mise en oeuvre des activités du PGEF avec l'aide du PNUD. Elle élaborera de nouvelles activités qui permettront d'accroître la sensibilisation du grand public et des décideurs afin de régler en priorité les questions relatives à la protection de la couche d'ozone, et célébrera de façon toute spéciale la Journée internationale de l'ozone le 16 septembre. Cette période prévoit l'élaboration de mesures visant le commerce illicite des SAO, un problème important au pays. Elle continuera de recueillir des données précises et fiables qui seront déclarées au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds multilatéral. La République d'El Salvador entreprendra aussi des mesures pour préparer le plan de gestion de l'élimination des PGEH.

La République des Fidji : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : mars 94	65 890
Phase II : novembre 99	43 930
Phase III : juillet 02	57 000
Phase IV, an 1 : décembre 04	30 000
Phase IV, an 2 : novembre 05	30 000
Phase V : novembre 06	60 000
Total	286 820
Montant demandé pour prorogation (Phase VI) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase VI (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase VI à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	juin 1993
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO) :	46,5
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	33,4
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0,7

Résumé du projet et du profil du pays	
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	0
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0,4
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	4,1
Total	4,5
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	876 197
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	634 429
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	31,0
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	28,3

22. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	0
b)	Renforcement des institutions :	286 820
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	589 377
	Total :	876 197

Rapport périodique

23. Au cours de la cinquième phase (novembre 2006 à novembre 2008), la République des Fidji a effectué les travaux suivants et éliminé les SAO afin de remplir ses engagements envers le Protocole de Montréal et ses amendements. Elle a aidé le directeur général dans l'exécution de ses fonctions, devoirs et pouvoirs requis en vertu de la Loi sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO) 1998, qui comprenait la mise à exécution stricte du système d'autorisation des SAO. Elle a apporté du soutien, des solutions et de l'assistance à l'industrie en vue de l'élimination continue des SAO existantes, et elle a participé aux réunions régionales et internationales et entrepris des négociations sur les HCFC. L'UNO a continué à accroître la sensibilisation et à éduquer les intervenants, le grand public et les écoles sur la protection de la couche d'ozone. Pendant cette période, la République des Fidji a poursuivi la mise en oeuvre de son PGEF ainsi que de son projet d'élimination du bromure de méthyle. Le pays a aussi organisé un Jeu-questionnaire sur l'ozone en mai 2007 et le gagnant a participé au premier Jeu-questionnaire régional sur l'ozone en août 2007.

Plan d'action

24. Pour cette nouvelle phase, les objectifs établis par l'UNO pour la République des Fidji comprenaient notamment : mettre en oeuvre des projets et des programmes convenus par le gouvernement, notamment le PGEF et le plan d'élimination du bromure de méthyle; mettre à exécution et surveiller le système d'autorisation et les règlements en matière de SAO; accroître le programme de sensibilisation au Protocole de Montréal; et la présentation en temps opportun de rapports aux agences d'exécution. Elle entreprendra aussi le travail de préparation du PGEH, qui comprendra une étude sur la consommation de HCFC, et des consultations avec les utilisateurs de HCFC et les intervenants.

République gabonaise : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :		
	Phase I : mai 97	45 600
	Phase II : décembre 00	30 400
	Phase III : juillet 02	39 520
	Phase IV : décembre 04	60 000
	Phase V : novembre 06	60 000
	Total	235 520
Montant demandé pour prorogation (Phase VI) (\$ US) :		60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase VI (\$ US) :		60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :		0
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$ US) :		60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase VI à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :		s.o.
Date d'approbation du programme de pays :		mai 1997
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO) :		95,3
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :		
	a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	10,3
	b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
	c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
	d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
	e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :		
	a) Annexe A Groupe I (CFC)	0
	b) Annexe A Groupe II (halons)	0
	c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
	d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
	e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
	f) Annexe C Groupe I (HCFC)	4,1
	Total	4,1
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :		2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :		966 066
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :		696 154
SAO à éliminer (tonnes PAO) :		21,0
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :		20,6

25. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	50 000
b)	Renforcement des institutions :	235 520
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	680 546
	Total :	966 066

Rapport périodique

26. Le principal objectif de la phase V était de coordonner l'achèvement des activités d'élimination des SAO afin de s'assurer de l'élimination totale en avance du calendrier d'élimination. Les principales activités coordonnées par l'UNO de la République gabonaise ont été la préparation et la mise en oeuvre des projets de PGEF (formation de techniciens et d'agents de douane, établissement d'un centre de reconversion, etc.), sensibilisation du public, mise à exécution des règlements en matière de SAO, y compris les règlements sous-régionaux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). L'UNO a continué de bénéficier du plein soutien du gouvernement de la République gabonaise, car l'agent responsable des SAO est un conseiller technique du vice-premier ministre, du ministre de l'Environnement et de la protection de la nature. Des activités de sensibilisation ont eu lieu par le truchement d'ateliers organisés pour les décideurs et les étudiants d'université. D'autres activités de sensibilisation portaient sur des réunions avec des parlementaires et d'autres décideurs et associations d'hommes et de femmes d'affaires. La documentation de sensibilisation a été régulièrement diffusée par plusieurs stations de la télévision nationale en République gabonaise. L'UNO a travaillé avec l'institution de formation professionnelle à l'examen des programmes de formation et d'apprentissage afin d'inclure les bonnes pratiques en réfrigération.

Plan d'action

27. Pendant la prochaine phase du projet de renforcement des institutions, l'UNO de la République gabonaise poursuivra la mise en oeuvre de toutes les activités d'élimination dans le cadre du PGEF et coordonnera la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC. Le gouvernement de la République gabonaise, par le truchement de l'UNO et du ministère du Commerce et de l'administration des douanes, renforcera la mise à exécution des règlements du CEMAC en matière de SAO par son application au système national d'autorisation. L'UNO poursuivra le travail afin de s'assurer que des incitatifs sont en place pour dissuader les utilisateurs d'avoir recours aux SAO et promouvoir l'utilisation de produits de remplacement en vue de réaliser l'élimination totale d'ici la fin de 2009. Il poursuivra ses activités de sensibilisation qui cibleront davantage d'intervenants, surtout ceux du milieu des affaires. Il espère aussi fournir des renseignements supplémentaires aux techniciens en réfrigération afin d'accélérer le transfert vers des technologies sans CFC.

République de Guinée : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : novembre 95	50 000
Phase II : juillet 99	33 333
Phase III : juillet 01	33 333
Phase IV : décembre 03	43 333
Phase V : novembre 06	60 000
Total	219 999
Montant demandé pour prorogation (Phase VI) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase VI (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase VI à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	nov. 1995
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1993) (tonnes PAO) :	44,5

Résumé du projet et du profil du pays	
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	42,4
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	8,6
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	2,9
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	1,0
Total	3,9
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	854 174
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	562 359
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	50,3
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	33,0

28. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	140 000
b)	Renforcement des institutions :	219 999
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	494 175
	Total :	854 174

Rapport périodique

29. Pendant la phase IV du projet de renforcement des institutions, la République de Guinée a continué de renforcer et de développer l'expertise et la capacité nationale afin de réduire et d'éliminer la consommation de SAO. Elle a dirigé la mise en oeuvre du PGEF en continuant de former des techniciens en réfrigération et des agents de douane; et en s'assurant qu'un ensemble complet de règlements en matière de SAO est en place et mis à exécution. Des activités de sensibilisation ont été effectuées et les importateurs ont été incités à importer des équipements sans SAO. L'UNO a achevé la mise en oeuvre de l'élément investissement du PGF avec le PNUD comme agence d'exécution, et amorcé la mise en oeuvre de l'élément investissement du PGEF avec l'ONUDI. Le pays respecte déjà les exigences visant la réduction de 85 pour cent de la consommation de CFC (2007) et éliminera probablement la totalité de sa consommation de CFC d'ici la fin de 2009.

Plan d'action

30. L'UNO de la République de Guinée joue un rôle prépondérant en aidant le gouvernement à respecter ses obligations en vertu du Protocole de Montréal et à protéger la couche d'ozone. Au cours de la prochaine période, l'UNO coordonnera la mise à exécution des règlements en matière de SAO; achèvera les activités restantes du PGF et surveillera de près les progrès de ces activités; coordonnera la préparation et la mise en oeuvre d'un PGEF; recueillera des données et présentera des rapports aux divers Secrétariats; et assistera à toutes les réunions en rapport avec l'ozone. L'UNO poursuivra la coordination des activités de sensibilisation par le truchement de divers médias.

La République de Guinée amorcera aussi des activités visant à élaborer un plan de gestion de l'élimination des HCFC qui comprend une étude sur la consommation de HCFC au pays et des consultations avec intervenants.

République démocratique populaire du Laos : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : juillet 01	66 000
Phase II : juillet 04	57 200
Phase III : novembre 06	60 000
Total	183 200
Montant demandé pour prorogation (Phase IV) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase IV (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase IV pour le Fonds multilatéral (\$ US) (\$ US) :	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase IV à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	juillet 2001
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1999) (tonnes PAO) :	43,3
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	43,3
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	7,3
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	1,6
Total	8,9
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	1 083 845
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	732 158
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	24,5
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	16,0

31. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	320 843
b)	Renforcement des institutions :	183 200
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	579 802
	Total :	1 083 845

Rapport périodique

32. Durant la troisième phase (novembre 2006 à novembre 2008), la République démocratique populaire du Laos a poursuivi la mise à exécution et la surveillance du système d'autorisation et de contingentement des importations et exportations de SAO et des lois et règlements existants en matière de SAO. Elle a travaillé en étroite collaboration avec l'UNO de la République de Singapour, du Royaume de Thaïlande et de la République socialiste du Vietnam afin de réglementer les importations vers la RDP du Laos, et mis à exécution les mesures législatives pertinentes qui permettront d'accélérer l'élimination de la consommation de SAO au pays, notamment l'introduction d'incitatifs commerciaux comme l'exonération et la réduction des droits pour les produits inoffensifs pour l'ozone. L'UNO a procédé à la formation de techniciens en réfrigération en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, en récupération et en recyclage, en reconversion et en commerce illicite de SAO, et à la formation d'agents de douane afin de renforcer les procédures douanières permettant de mettre à exécution et de procéder à des vérifications strictes des SAO à tous les points d'entrée. L'UNO a mis en oeuvre diverses activités de sensibilisation et distribué de la documentation, notamment des brochures d'information, affiches, calendriers, tee-shirts, stylos, et carnets. Elle a traduit en lao de nombreux documents de sensibilisation en rapport avec l'ozone et les a distribués partout au pays pendant la Journée internationale de l'ozone. L'UNO a aussi organisé un Jeu-questionnaire sur l'ozone en mai 2007 et le gagnant a participé au premier Jeu-questionnaire régional sur l'ozone en août 2007 en Thaïlande.

Plan d'action

33. L'UNO de la RDP du Laos a établi les objectifs suivants pour cette nouvelle phase : mettre pleinement en oeuvre le PGEF et respecter les objectifs d'élimination de 2010 pour les CFC; préparer le plan de gestion de l'élimination des HCFC; mettre à exécution et surveiller le système d'autorisation et de contingentement des importations et exportations de SAO et des lois et règlements existants en matière de SAO; mettre à exécution les mesures législatives pertinentes qui permettront d'accélérer l'élimination de la consommation de SAO au pays; poursuivre le programme de sensibilisation et les ateliers de formation en matière de SAO; et respecter les exigences pour la présentation de rapports en vertu du Protocole de Montréal.

République des Maldives : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : mars 94	41 250
Phase II : juillet 02	35 753
Phase III : décembre 04	60 000
Phase IV : novembre 06	60 000
Total	197 003
Montant demandé pour prorogation (Phase V) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase V (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase V à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	juin 1993
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO) :	5,0

Résumé du projet et du profil du pays	
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	4,6
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	0
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	4,4
Total	4,4
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	724 654
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	351 911
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	4,6
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	-

34. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	85 000
b)	Renforcement des institutions :	197 003
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	442 651
	Total :	724 654

Rapport périodique

35. À la quatrième phase (novembre 2006 à novembre 2008), la République des Maldives a organisé des ateliers à l'échelle nationale sur la préparation des PGEF et des ateliers de sensibilisation sur les inhalateurs à doseur avec CFC. Le gouvernement a établi une politique visant à cesser l'importation d'équipements avec CFC. L'UNO de la République des Maldives a tenu des registres appropriés des ventes de CFC, puisqu'ils étaient tous requis pour pouvoir acheter des CFC de l'importateur. Le pays a renforcé ses activités de sensibilisation en organisant des événements portant sur la protection de la couche d'ozone, notamment la Journée internationale de l'ozone et des séminaires pour le grand public et les écoles. Il a distribué de la documentation de sensibilisation à l'ozone, notamment des brochures d'information, affiches, calendriers, tee-shirts, stylos, et carnets. Le pays a aussi organisé un Jeu-questionnaire sur l'ozone en mai 2007 et le gagnant a participé au premier Jeu-questionnaire régional sur l'ozone en août 2007.

Plan d'action

36. L'UNO de la République des Maldives est située au Centre de recherche sur l'environnement. Au cours de la prochaine phase (novembre 2008 à novembre 2010), les objectifs sont de réaliser la mise en oeuvre des activités dans le cadre du PGEF; de poursuivre la mise à exécution du système d'autorisation et de contingentement des importations et exportations de SAO et des lois et règlements existants en matière de SAO; de renforcer la loi sur les SAO afin d'empêcher le commerce illicite, de

continuer la reconversion des climatiseurs d'automobile dans les atolls et les communautés locales; de continuer à organiser des programmes de sensibilisation du public; de commencer l'élaboration du plan de gestion de l'élimination des HCFC et d'organiser des activités connexes; et de présenter en temps opportun des rapports au Secrétariat de l'ozone, au Fonds multilatéral et aux agences d'exécution.

République du Mali : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : mars 98	70 000
Phase II : décembre 01	46 667
Phase III : décembre 04	60 677
Phase IV : novembre 06	60 677
Total	238 021
Montant demandé pour prorogation (Phase V) (\$ US) :	60 677
Montant recommandé pour approbation pour la Phase V (\$ US) :	60 677
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	60 677
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase V à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	mars 1998
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO) :	103,9
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	108,1
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	11,0
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	1,4
Total	12,4
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	1 253 895
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	688 847
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	111,4
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	86,7

37. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	323 000
b)	Renforcement des institutions :	238 021
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	692 874
	Total :	1 253 895

Rapport périodique

38. Les activités qui ont eu lieu en 2007 et 2008 dans le cadre du projet de renforcement des institutions de la République du Mali ont été satisfaisantes. Tous les principaux objectifs ont été réalisés. L'UNO est maintenant en mesure de coordonner la préparation et la mise en oeuvre des projets approuvés. L'UNO a mené des campagnes de sensibilisation sur la protection de la couche d'ozone, en particulier pendant les célébrations de la Journée internationale de l'ozone. Elle a coordonné la mise en oeuvre des règlements approuvés en matière de SAO, y compris les règlements de l'UEMOA, et aidé les agences d'exécution à coordonner leurs activités des projets au niveau national. L'UNO a terminé ses activités de mise à jour du plan de gestion des frigorigènes, facilité la préparation du PGEF, et assuré la coordination et la surveillance des activités approuvées. Elle a aussi présenté des rapports au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds multilatéral.

Plan d'action

39. Au cours de la prochaine période de deux ans (2009 – 2010), les objectifs suivants sont prévus en vue de l'élimination des SAO au Mali : accélérer la mise en oeuvre des activités du PGEF afin d'éliminer complètement les SAO d'ici 2009; accélérer le processus d'adaptation aux technologies de remplacement; promouvoir la mise à exécution des mesures législatives et réglementaires afin d'empêcher l'importation et l'utilisation des SAO, en mettant en oeuvre les règlements harmonisés de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en matière de SAO; renforcer la capacité des structures du gouvernement responsables de mesures de réglementation comme les points d'entrée frontaliers des douanes; dispenser de la formation en bonnes pratiques à d'autres techniciens en réfrigération; mener une campagne de sensibilisation sur la protection de la couche d'ozone pour les décideurs et les divers intervenants et le grand public; présenter des données annuelles.

Royaume du Népal : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : novembre 98	62 000
Phase II : juillet 02	53 733
Phase III : décembre 04	60 000
Phase IV : novembre 06	60 000
Total	235 733
Montant demandé pour prorogation (Phase V) (\$ US) :	60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase V (\$ US) :	60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase V à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	nov. 1998
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1996) (tonnes PAO) :	29,1
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	27,0
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	2,0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,9
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0

Résumé du projet et du profil du pays	
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	0
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,1
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	1,1
Total	1,2
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	
	2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	
	850 810
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	
	583 424
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	
	29,8
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	
	6,0

40. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	75 000
b)	Renforcement des institutions :	235 733
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	540 077
	Total :	850 810

Rapport périodique

41. Pendant la phase IV (novembre 2006 à novembre 2008), le Royaume du Népal a mis en oeuvre le PGEF qui comportait l'organisation de trois ateliers portant sur les bonnes pratiques en réfrigération et un atelier pour des agents de douane sélectionnés des principaux points d'entrée déterminés. Des programmes de sensibilisation ainsi que de la documentation ont été élaborés pendant cette période, et l'UNO a distribué notamment des brochures d'information, des affiches, et des calendriers. Le pays a aussi organisé un Jeu-questionnaire sur l'ozone et le gagnant a participé au premier Jeu-questionnaire régional sur l'ozone.

Plan d'action

42. Au cours de la prochaine phase (décembre 2008 à novembre 2010), les objectifs de l'UNO du Royaume du Népal sont d'opérationnaliser l'Institut de formation en réfrigération; de mettre en oeuvre les activités restantes du PGEF; de continuer à organiser des programmes de sensibilisation du public aux répercussions de l'appauvrissement de la couche d'ozone sur santé humaine et l'environnement et de promouvoir les technologies de remplacement des SAO. Elle travaillera à renforcer la prévention du commerce illicite. Pendant cette période, le Royaume du Népal commencera à élaborer un plan de gestion de l'élimination des HCFC et à organiser activités connexes; et continuera de présenter en temps opportun des rapports au Secrétariat de l'ozone, au Secrétariat du Fonds multilatéral, et aux agences d'exécution.

République togolaise : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :		
	Phase I : novembre 97	70 000
	Phase II : juillet 02	60 667
	Phase III : décembre 04	60 667
	Phase IV : novembre 06	60 666
	Total	252 000
Montant demandé pour prorogation (Phase V) (\$ US) :		60 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase V (\$ US) :		60 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :		0
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$ US) :		60 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase V à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :		s.o.
Date d'approbation du programme de pays :		juillet 1995
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1996) (tonnes PAO) :		33,8
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997		39,8
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)		0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)		0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :		
a) Annexe A Groupe I (CFC)		5,0
b) Annexe A Groupe II (halons)		0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)		0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)		0
e) Annexe E (bromure de méthyle)		0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)		4,9
	Total	9,9
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :		2007
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :		932 573
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :		584 765
SAO à éliminer (tonnes PAO) :		33,8
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :		33,5

43. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	95 000
b)	Renforcement des institutions :	252 000
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	585 573
	Total :	932 573

Rapport périodique

44. La phase IV du projet de renforcement des institutions de la République togolaise a été mise en oeuvre avec succès et a réalisé tous les objectifs prévus. Ses principales réalisations comprennent des activités au niveau national visant à sensibiliser le public à la nécessité d'éliminer les SAO, une mise à

jour de la réglementation des importations d'équipements et de produits avec SAO. L'UNO a mis en oeuvre des activités de formation d'agents de douane afin de leur permettre de mieux identifier les substances réglementées et établi un programme d'élimination graduelle, puis complète, ainsi qu'un programme de recyclage des SAO disponibles. Elle a mis en place un système fiable de collecte de données qui permet de communiquer ces données aux Secrétariats et les progrès réalisés. L'UNO a continué de coordonner la mise en oeuvre des projets d'investissement dans le cadre du PGF, avec le PNUD à titre d'agence d'exécution. La République togolaise a respecté les exigences visant la réduction de 85 pour cent de la consommation de CFC en 2007 et éliminera probablement la totalité des principales SAO d'ici la fin de 2009.

Plan d'action

45. L'UNO de la République togolaise est bien établie dans la structure du gouvernement, et les questions relatives au Protocole de Montréal sont attentivement étudiées par les décideurs, le Secrétaire permanent étant l'agent central du Protocole de Montréal. Au cours de la prochaine période, l'UNO coordonnera la mise à exécution des règlements en matière de SAO, achèvera les activités restantes du PGF, et surveillera les progrès de ces activités; coordonnera la mise en oeuvre du PGEF et la préparation du PGEH; recueillera les données et présentera des rapports aux divers Secrétariats et sera régulièrement présente aux réunions portant sur l'ozone; et coordonnera les activités de sensibilisation par le truchement de divers médias et par des conférences dans des écoles et sur des campus, y compris les célébrations de la Journée de l'ozone.

Tuvalu : Prorogation des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$ US) :	
Phase I : mars 02	17 500
Phase II, an 1 : novembre 06	7 583
Total	25 083
Montant demandé pour prorogation (Phase II, an 2) (\$ US) :	30 000
Montant recommandé pour approbation pour la Phase II, an 2 (\$ US) :	30 000
Coûts d'appui d'agence (\$ US) :	0
Coût total du renforcement des institutions Phase II, an 2 pour le Fonds multilatéral (\$ US) :	30 000
Montant équivalent de l'élimination des CFC en raison du renforcement des institutions Phase II, an 2 à 12,1 \$ US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	mars 2002
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1999) (tonnes PAO) :	0,2
Consommation de base des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Annexe A Groupe I (CFC) moyenne 1995-1997	0,3
b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2007) (tonnes PAO) selon l'Article 7 :	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	0
b) Annexe A Groupe II (halons)	0
c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
d) Annexe B Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Annexe C Groupe I (HCFC)	0
Total	0

Résumé du projet et du profil du pays	
Année de déclaration des données de mise en oeuvre du programme de pays :	2005
Montant approuvé pour les projets (\$ US) :	66 083
Montant décaissé (jusqu'en octobre 2008) (\$ US) :	48 924
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	0,3
SAO éliminées (jusqu'en octobre 2008) (tonnes PAO) :	-

46. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$ US)
a)	Projets d'investissement :	0
b)	Renforcement des institutions :	25 083
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	41 000
	Total :	66 083

Rapport périodique

47. La mise en oeuvre de la deuxième phase (première année) du projet de renforcement des institutions de Tuvalu a été assez satisfaisante, étant donné le retard dans la présentation de ses données 2006 selon l'Article 7 au Secrétariat de l'ozone en raison du poste d'agent responsable des SAO resté vacant en 2008. Tuvalu a déclaré ses données 2006 et 2007 selon l'Article 7 en août 2008. Tuvalu a promulgué la Loi sur la protection de la couche d'ozone en juin 2008, mais cela a occasionné un retard dans la mise en oeuvre de la formation en douanes dans le cadre de la stratégie régionale. Il a aussi poursuivi ses activités de sensibilisation au pays.

Plan d'action

48. L'UNO de Tuvalu est située dans les bureaux du ministère de l'Environnement. De novembre 2008 à novembre 2009 (deuxième phase – deuxième année), les objectifs sont d'établir le système d'autorisation en vertu de la Loi récemment promulguée sur la protection de la couche d'ozone; de mettre en oeuvre la formation en douanes avec le soutien du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et de la *Oceanic Customs Organization* (OCO) dans le cadre de la stratégie régionale; de renforcer la coopération avec le secteur des frigorifères et les douanes afin de s'assurer que les règlements sont respectés; et de poursuivre les activités de sensibilisation du public visant l'élimination des SAO.

Annexe II**POINTS DE VUE EXPRIMÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR
LES RENOUVELLEMENTS DES PROJETS DE
RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
PRÉSENTÉS À LA 56^e RÉUNION****Benin**

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Bénin et note avec satisfaction que le pays a communiqué des données au Secrétariat de l'ozone indiquant que sa consommation de CFC est en conformité avec le calendrier d'élimination. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, le Bénin poursuivra l'application de son programme de pays et les activités de son Plan de gestion de l'élimination finale, avec grand succès, et arrivera à éliminer complètement et définitivement la consommation de CFC dans le pays.

Burkina Faso

2. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Burkina Faso et note avec satisfaction que le pays a communiqué des données au Secrétariat de l'ozone indiquant qu'il a réduit sa consommation de CFC en 2007 à plus des 85% requis. Le Comité exécutif exprime le souhait que, dans les deux années à venir, le Burkina Faso poursuivra l'application de son programme de pays et les activités de son Plan de gestion de l'élimination finale, avec grand succès, et arrivera à éliminer complètement et définitivement la consommation de SAO dans le pays avant l'échéance prévue dans le Protocole de Montréal.

Tchad

3. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Tchad et note avec satisfaction que le pays a communiqué des données au Secrétariat de l'ozone indiquant qu'il a réduit sa consommation de CFC en 2007 à plus des 85% requis. Le Comité exécutif exprime le souhait que, dans les deux années à venir, le Tchad poursuivra l'application de son programme de pays et les activités de son Plan de gestion de l'élimination finale, avec grand succès, et arrivera à éliminer complètement et définitivement la consommation de SAO conformément à l'objectif inscrit dans son plan d'action.

Croatie

4. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la Croatie et note avec satisfaction que le pays a communiqué les données visées à l'Article 7 au Secrétariat de l'ozone, prouvant ainsi son respect des mesures de réduction pour toutes les substances réglementées. Le Comité exécutif a également noté que la Croatie s'était engagée à arriver à l'élimination totale de sa consommation de SAO dans les délais prévus. Au vu des activités programmées pour la prochaine phase, le Comité exécutif espère que la Croatie continuera d'éliminer les SAO, avec succès.

Dominique

5. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la Dominique et note avec satisfaction que le pays a communiqué les données visées à l'Article 7 au Secrétariat de l'ozone, prouvant ainsi que le pays se conformait à la consommation nulle des CFC du Groupe 1, Annexe A. Au vu des activités programmées pour la prochaine phase, le Comité exécutif a également noté que la Dominique a un responsable national de l'ozone hautement institutionnalisé soutenu par le projet de renforcement institutionnel. Le Comité exécutif espère que, dans les deux prochaines années, la Dominique poursuivra, à un rythme soutenu, les activités prévues pour se mettre en conformité.

République dominicaine

6. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la République dominicaine et note avec satisfaction que le pays a communiqué les données visées à l'Article 7 au Secrétariat de l'ozone, prouvant ainsi que le pays se conformait aux efforts de réduction de toutes les substances réglementées. Au vu des activités programmées pour la prochaine phase, le Comité exécutif a également noté que la République dominicaine continuera à réduire sa consommation de SAO et à maintenir une consommation nulle de bromure de méthyle.

El Salvador

7. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour El Salvador et note avec satisfaction que le pays a communiqué les données visées à l'Article 7 au Secrétariat de l'ozone, prouvant ainsi que le pays se conformait aux mesures de réduction de toutes les substances réglementées. Le Comité exécutif a noté avec satisfaction que El Salvador a ratifié l'amendement de Pékin, lors de la dernière Phase du programme de renforcement des institutions et qu'il s'est engagé à éliminer complètement sa consommation de CFC dans les délais prévus. Au vu des activités programmées pour la prochaine phase, le Comité exécutif espère que El Salvador continuera à éliminer la consommation de SAO avec succès.

Fiji

8. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour les Îles Fiji et note avec satisfaction que le pays a communiqué, au Secrétariat de l'ozone, des données montrant que Fiji continue de respecter l'élimination de la consommation de CFC depuis 2000 et qu'il est revenu à la situation de conformité en ce qui concerne sa consommation de bromure de méthyle en 2007. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, Fiji poursuivra l'exécution, avec succès, de son programme de pays, de son Plan de gestion de l'élimination finale et de son programme d'élimination du bromure de méthyle et d'autres activités.

Gabon

9. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Gabon et note avec satisfaction que le pays a communiqué des données au Secrétariat de l'ozone indiquant qu'il a réduit sa consommation de CFC en 2007 à plus des 85% requis et que sa consommation d'autres SAO est restée nulle. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, le Gabon poursuivra l'application des activités de son programme de pays, avec succès, en vue de l'élimination finale de la consommation de SAO, comme indiqué dans son plan d'action.

Guinée

10. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la Guinée et note avec satisfaction que le pays a communiqué des données indiquant qu'il a respecté le calendrier d'élimination de la consommation de CFC. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, la Guinée poursuivra l'application des activités de son programme de pays et de son plan de gestion des frigorigènes, avec succès, en vue de réduire la consommation de CFC.

République démocratique et populaire lao

11. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour la République démocratique et populaire lao et note avec satisfaction que le pays a communiqué, au Secrétariat de l'ozone, des données indiquant que le pays est sur la voie de l'élimination de sa consommation de CFC. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, la République démocratique et populaire lao poursuivra l'application des activités de son programme de pays, avec succès, notamment celles figurant sur son Plan de gestion de l'élimination finale, y compris l'élimination du HCFC.

Maldives

12. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour Les Maldives et note avec satisfaction que le pays a communiqué, au Secrétariat de l'ozone, des données indiquant que le pays est sur la voie de l'élimination de sa consommation de CFC. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, Les Maldives poursuivront l'application des activités de leur programme de pays, avec succès, notamment celles figurant sur leur Plan de gestion de l'élimination finale, y compris l'élimination du HCFC.

Mali

13. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Mali et note avec satisfaction que le pays a communiqué, au Secrétariat de l'ozone, des données indiquant qu'il a réduit sa consommation de CFC, en 2005, bien au-dessus de la réduction de 50% requise. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, Mali poursuivra l'application des activités de son programme de pays, avec succès, pour arriver à l'élimination finale et définitive de sa consommation de SAO avant l'échéancier d'élimination prévu au Protocole de Montréal.

Népal

14. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Népal et note avec satisfaction que le pays a communiqué, au Secrétariat de l'ozone, des données indiquant que le pays est sur la voie de l'élimination de sa consommation de CFC. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, le Népal poursuivra l'application des activités de son programme de pays, avec succès, notamment celles figurant sur son Plan de gestion de l'élimination finale, y compris l'élimination du HCFC.

Togo

15. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui a accompagné la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Togo et note avec satisfaction que le pays a communiqué des données indiquant qu'il a respecté le calendrier d'élimination de la consommation de CFC. Le Comité exécutif espère que, dans les deux années à venir, le Togo poursuivra l'application des activités de son programme de pays et de son plan de gestion des frigorigènes, avec succès, en vue de réduire sa consommation de CFC.

Tuvalu

16. Le Comité exécutif a examiné le rapport du projet de renforcement des institutions pour Tuvalu et note avec satisfaction que le pays a retrouvé la situation de conformité avec la communication au Secrétariat de l'ozone, récemment, des données visées à l'Article 7, pour les années 2006 et 2007. En outre, le Secrétariat note avec satisfaction que le pays a persévéré dans l'élimination de sa consommation de CFC depuis 2000 et voudrait féliciter Tuvalu pour avoir promulgué sa Loi nationale sur la protection de la couche d'ozone (2008). Le Comité exécutif espère que Tuvalu continuera à maintenir une consommation nulle de CFC afin de respecter les obligations d'élimination de 2010 et poursuivra l'exécution de ses activités avec succès.



**AMENDMENT TO
UNEP'S WORK PROGRAMME
2008**

**Presented to the
56th Meeting of the Executive Committee
of the Multilateral Fund for the Implementation
of the Montreal Protocol**

14 October 2008

United Nations Environment Programme

A. INTRODUCTION

1. UNEP's Work Programme 2008 was approved at the 53rd Meeting of the Executive Committee of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol.

2. This document, as submitted for consideration to the 56th meeting of the Executive Committee represents an Amendment to that Work Programme.

B. SUMMARY OF THE WORK PROGRAMME AMENDMENT FOR 2008

3. Consistent with the Business Plan 2008-2010, this Amendment comprises funding requests for

- Implementation of Terminal Phase-out Management Plans (TPMPs) in **6** countries;
- Annual tranches of approved TPMPs in **6** countries;
- Renewal of support for the implementation of Institutional Strengthening projects in **16** countries;
- **5** Global and individual items;
- Preparation of national HCFC Phase-out Management Plans in **15** countries, and
- **2** Projects in CFC MDIs phase-out (non-investment components) in **2** countries.

4. Details of the Work Programme Amendment and the total funding by project groups and the grand total funding requested are presented in Tables 1 and 2.

5. Details of items submitted through another Implementing Agency with non-investment components to be implemented by UNEP are presented in Table 3.

Table 1. Funding requests for new TPMPs, annual tranches for approved TPMPs, ISP renewals and individual projects to be considered at the 56th meeting of the Executive Committee

Country	Project title	Amount, US\$	PSC, US\$	Total requested amount, US\$
TERMINAL PHASE-OUT MANAGEMENT PLANS				
Guatemala	Terminal phase-out management plan (1 st tranche)	33,000	4,290	37,290
Guinea Bissau	Terminal phase-out management plan (1 st tranche)	62,500	8,125	70,625
Mozambique	Terminal phase-out management plan (1 st tranche)	75,000	9,750	84,750
Nicaragua	Terminal phase-out management plan (1 st tranche)	130,000	16,900	146,900
Suriname	Terminal phase-out management plan (1 st tranche)	100,000	13,000	113,000
Swaziland	Terminal phase-out management plan (1 st tranche)	75,000	9,750	84,750
<i>Sub-total for new TPMPs</i>		475,500	61,815	537,315
TRANCHES FOR APPROVED TPMPs				
Comoros	Terminal phase-out management plan (2 nd tranche)	53,000	6,890	59,890
Dominica	Terminal phase-out management plan (2 nd & 3 rd tranches)	66,000	8,580	74,580
Madagascar	Terminal phase-out management plan (2 nd tranche)	87,000	11,310	98,310
Moldova	Terminal phase-out management plan (2 nd tranche)	140,500	18,265	158,765
Saint Kitts and the Nevis	Terminal phase-out management plan (2 nd & 3 rd tranches)	90,000	11,700	101,700
Saint Vincent and the Grenadines	Terminal phase-out management plan (2 nd & 3 rd tranches)	28,000	3,640	31,640
<i>Sub-total for tranches of approved TPMPs</i>		464,500	60,385	524,885
INDIVIDUAL AND GLOBAL PROJECTS				
Global	Compliance Assistance Programme 2009	8,490,000	679,200	9,169,200
Global	Compliance Contingency Budget	200,000	16,000	216,000
China	HPMP Preparation awareness project	140,000	18,200	158,200
Regional	Pacific Island Countries network*	0	0	0
Timor Leste	Institutional Strengthening Start-up	40,000	0	40,000

<i>Sub-total for Individual and Global Projects</i>	8,870,000	713,400	9,583,400
---	-----------	---------	-----------

*Note: This network is included in the CAP budget for 2009.

INSTITUTIONAL STRENGTHENING PROJECT RENEWALS				
Benin	Renewal of institutional strengthening project (Phase VI)	60,000	0	60,000
Burkina Faso	Renewal of institutional strengthening project (Phase VIII)	72,410	0	72,410
Chad	Renewal of institutional strengthening project (Phase IV)	60,000	0	60,000
Croatia	Renewal of institutional strengthening project (Phase VI)	87,707	0	87,707
Dominica	Renewal of institutional strengthening project (Phase IV)	60,000	0	60,000
Dominican Republic	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	134,333	0	134,333
El Salvador	Renewal of institutional strengthening project (Phase V Year 2)	30,000	0	30,000
Fiji	Renewal of institutional strengthening project (Phase VI)	60,000	0	60,000
Gabon	Renewal of institutional strengthening project (Phase VI)	60,000	0	60,000
Guinea	Renewal of institutional strengthening project (Phase VI)	60,000	0	60,000
Laos	Renewal of institutional strengthening project (Phase IV)	60,000	0	60,000
Maldives	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	60,000	0	60,000
Mali	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	60,677	0	60,677
Nepal	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	60,000	0	60,000
Togo	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	60,666	0	60,666
Tuvalu	Renewal of institutional strengthening project (Phase II Year 2)	30,000	0	30,000
<i>Sub-total for Institutional Strengthening Project renewals</i>		1,015,793	0	1,015,793
Total		10,825,793	835,600	11,661,393

Table 2. Funding requests for HPMPs to be considered at the 56th meeting of the Executive Committee

Country	Project title	Amount, US\$	PSC, US\$	Total requested amount, US\$
HCFC PHASE-OUT MANAGEMENT PLANS (HPMPs)				
Bangladesh	HCFC Phase-out management plan preparation	25,000	3,250	28,250
Bhutan	HCFC Phase-out management plan preparation, additional	55,000	7,150	62,150
Burkina Faso	HCFC Phase-out management plan preparation, additional	55,000	7,150	62,150
Cape Verde	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Equatorial Guinea	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Ethiopia	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Guinea	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
India	HCFC Phase-out management plan preparation	145,000	18,850	163,850
Iran	HCFC Phase-out management plan preparation	100,000	13,000	113,000
Saint Kitts and the Nevis	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Sierra Leone	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Swaziland	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Togo	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Uganda	HCFC Phase-out management plan preparation	30,000	3,900	33,900
Zambia	HCFC Phase-out management plan preparation	85,000	11,050	96,050
Total for HCFC Phase-out management plans		1,175,000	152,750	1,327,750

Table 3. Funding requests for project proposals submitted through another Implementing Agency with non-investment components for implementation by UNEP

Country	Project title	Amount, US\$	PSC, US\$	Total requested amount, US\$
CFC MDI PHASE-OUT PROJECTS				
India	CFC MDI phase-out project: implementation of non-investment component	144,000	18,720	162,720
Pakistan	CFC MDI phase-out project: implementation of non-investment component	70,000	9,100	79,100
<i>Total for CFC MDI phase-out projects</i>		214,000	27,820	241,820

Grand total (Tables 1 and 2)	12,214,793	1,016,170	13,230,963
-------------------------------------	-------------------	------------------	-------------------

C. PROJECT CONCEPTS for items to be submitted by UNEP

1 Title:	<i>Implementation of the terminal phase-out management plan for Guatemala</i>
Background:	<p>The activities proposed in the TPMP are based on the results of the data collection and consultations involving the National Ozone Unit, refrigeration technicians, enforcement officers, end-users and CFC distributors as well as an analysis of the completed projects.</p> <p>UNEP and UNDP will be the implementing agencies.</p> <p>This project has been included in UNEP's Business Plan for 2008-2010.</p>
Objectives:	<p>The project includes the following activities: (1) Training for refrigeration technicians on good practices related to alternatives and starter tool kits (2) Training complement for customs officers and identifiers; (3) Strengthening of a centre of excellence and an incentives program for retrofit and conversion; (4) Monitoring and reporting.</p>
Activities:	<p>The following activities are planned under the UNEP's component:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Strengthening the enforcement and compliance framework through training , review of training curricula and strengthening of training schools - Establishment of an association of refrigeration technicians - Training of technicians and strengthening of training schools - Monitoring, evaluation and reporting mechanism
Description:	<p>Training for refrigeration technicians on good practices related to alternatives and starter tool kits: to train remaining refrigeration technicians and engineers in good practices in refrigeration and techniques of retrofitting to non-ODS refrigerants.</p> <p>- Training complement for customs officers and identifiers: It will enable customs officers and other enforcement officers to follow-up the import/export license delivery and identify the ODS and ODS based equipment;</p> <p>- Strengthening of a centre of excellence and incentives programme for retrofit and conversion: The purpose of the project is to provide the country with the opportunity to develop excellence centres facilitating access to alternative technologies, parts and tools; for training of future generations of technicians; and to provide them with the most up to date information on current best practices and alternatives and demonstration equipment on which to practice. - Monitoring and reporting: This project will fund the monitoring activities of the NOU.</p>
Time Frame:	TPMP: 36 months (2008 - 2010)
Cost:	Requested amount (Excluding project support costs) US\$ 33,000
2 Title:	<i>Implementation of the terminal phase-out management plan in Guinea Bissau</i>
Background:	<p>Guinea Bissau signed the Vienna Convention on Ozone layer protection and the Montreal Protocol on Ozone Depleting Substances and all its amendments, on 12 November 2002. Since its consumption of ODS is very low, Guinea Bissau is classified among countries defined by Article 5 of the Montreal Protocol. As such, Guinea Bissau received support form the Multilateral Fund to develop its Terminal ODS Phase-out Management Plan (TPMP).</p> <p>UNEP will be the lead implementing agency. While UNDP will continue implementing remaining under the RMP TAS components, current TPMP does not include any additional TAS component.</p> <p>This project has been included in UNEP's Business Plan for 2008-2010.</p>
Objectives:	<p>The overall objective is to achieve zero CFC consumption by phasing out the remaining 15 %</p>

by 2010.

Activities: The following activities are planned under the TPMP component:

- Training complement for customs officers;
- Training and/or complement for refrigeration technicians on alternatives;
- Monitoring and reporting assistance for implementation.

Description:

- Additional customs training: to train remaining customs officers;
- Additional technicians training: to train remaining technicians on alternatives including HC, demonstration material for HC and tooling;
- Reporting and monitoring: this project will fund the monitoring activities of the NOU

Time Frame: TPMP: 36 months (2008 - 2010)

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) **First tranche: US\$ 62,500**

3 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan in Mozambique*

Background: Mozambique ratified the Vienna Convention and the Montreal Protocol on the protection of the ozone layer in December 1993. It also ratified both the London and Copenhagen Amendments in 1993 and is currently in a process of ratifying the Beijing and Montreal amendments. The country programme (CP) for Mozambique was approved by the ExCom in December 1994. Following approval of the CP, the country established a National Ozone Unit (NOU) that has coordinated a number of activities as projected in the project action plan.

The TPMP will be implemented jointly by UNEP (lead) and UNDP (cooperating).

The project has been included in the UNEP's 2008-2010 Business Plan.

Objectives: The overall objective is to achieve zero CFC consumption by phasing out the remaining 15 % by 2010.

Activities: The project includes the following components: (1) Training for refrigeration technicians on good practices, (2) Training complement for customs officers, (3) Technical assistance for end-users component, and (4) Monitoring and reporting.

Description:

- Training for refrigeration technicians on good practices will cover all remaining servicing technicians;
- Training complement for customs officers will target both customs and commerce and enable customs officers and other enforcement officers to follow-up the import/export license delivery and identify the ODS and ODS based equipment;
- Technical assistance end-users programme will provide the country with the opportunity to develop centres facilitating access to alternative technologies, parts and tools; for training of future generations of technicians; and to provide them with the most up to date information on current best practices and alternatives and demonstration equipment on which to practice.
- Monitoring and reporting: This project will fund the monitoring activities of the NOU.

Time Frame: TPMP: 36 months (2008 - 2010)

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) **First tranche: US\$ 75,000**

4 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan in Nicaragua*

Background: Nicaragua acceded to the "Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer" and the "Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer" on 5th March 1993. The country later acceded to the London and Copenhagen amendments to the Montreal Protocol

on 13th December 1999. The country is now in the process of submitting the documentation for national approval of the signature of the Montreal and Beijing amendments to the Montreal Protocol, and expects to complete such process by early 2009.

The Terminal Phase-out Management Plan (TPMP) for CFCs in Nicaragua includes the following activities: (1) "Technical assistance to the refrigeration sector for conversion to mixtures alternatives available in the market"; (2) "Incentive programme and Retrofit Centers Installation for conversion in key cities where larger CFC consumptions have been identified"; (3) Technical assistance to Customs offices for the prevention of CFC illegal trade and importations of CFC-containing equipment, and (4) Monitoring of Application, Follow Up and Control of TPMP.

The TPMP will be implemented jointly by UNEP and UNDP. This project has been included in UNEP's 2008-2010 Business Plan

Objectives: The main objective of the TPMP is to arrive at zero consumption of CFCs at the end of 2009.

Activities: The following activities are planned under the UNEP's component:

- additional training of refrigeration technicians
- additional training of customs officers
- technical assistance for retrofit programme
- Reporting and monitoring.

Description: Training for refrigeration technicians: the project will strengthen the capacity of refrigeration technicians by improving their skills in retrofitting existing ODS equipment to hydrocarbon technology.

Training for customs officers: the plan is to train customs and law enforcement officers on ozone issues and regulations for the control of ODS.

Technical assistance programme: The project foresees reduction in the number of domestic refrigeration and MAC units.

Reporting and Monitoring: to ensure effective monitoring of all planned activities under the TPMP.

The TPMP will be implemented in two phases; with funding for the second phase being requested at submission of the Implementation Report on the first phase.

Time Frame: TPMP: 36 months (2008 - 2010)

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) First tranche **US\$130,000**

5 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan for Suriname*

Background: Suriname acceded to the Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer and the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer on October 14th, 1997 and subsequently acceded to the London, Copenhagen, Montreal and Beijing Amendments to the Protocol on March 9th, 2006. With a baseline consumption of 41.3 ODP tonnes, the country is classified under Article 5 of the Protocol. The projects proposed in the TPMP are based on the results of the data collection and consultations involving the National Ozone Unit, refrigeration technicians, enforcement officers, end-users and CFC distributors as well as an analysis of the completed projects.

UNEP and UNDP will be the implementing agencies.

This project has been included in UNEP's Business Plan for 2008-2010.

Objectives: The project includes the following components: Training for refrigeration technicians on good practices related to alternatives and starter tool kits, training complement for customs officers and identifiers, strengthening capacity, and monitoring and reporting.

Activities: The following activities are planned under the UNEP's component:

- Strengthening the enforcement and compliance framework through training , review of training curricula and strengthening of training schools
- Establishment of an association of refrigeration technicians
- Training of technicians and strengthening of training schools
- Monitoring, evaluation and reporting mechanism

Description: The activities proposed above are grouped into three project proposals with associated implementation schedules and budgets. This approach was taken because the Government sees these activities as falling under three broad areas of intervention. These are (i) Creating and/or strengthening the enabling environment to facilitate the smooth transition to a CFC-free economy, (ii) investment interventions to provide basic tools to technicians and to upgrade technicians training facilities, and (iii) monitoring, evaluation, and reporting on implementation of the proposed projects.

Time Frame: TPMP: 36 months (2008 - 2010)

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) **First tranche: US\$ 100,000**

6 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan in Swaziland*

Background: The Central African Republic has ratified the Vienna Convention and the Montreal Protocol in November 1992; The ratification of the Montreal Protocol Amendments was signed in December 2005.

The TPMP will be implemented jointly by UNEP (lead) and UNDP (cooperating).

The project has been included in the UNEP's 2008-2010 Business Plan.

Objectives: The overall objective is to achieve zero CFC consumption by phasing out the remaining 15 % by 2010.

Activities: The project includes the following components: (1) Training for refrigeration technicians on good practices, (2) Training complement for customs officers, (3) Technical assistance for end-users component, and (4) Monitoring and reporting.

Description:

- Training for refrigeration technicians on good practices will cover all remaining servicing technicians;
- Training complement for customs officers will target both customs and commerce and enable customs officers and other enforcement officers to follow-up the import/export license delivery and identify the ODS and ODS based equipment;
- Technical assistance end-users programme will provide the country with the opportunity to develop centres facilitating access to alternative technologies, parts and tools; for training of future generations of technicians; and to provide them with the most up to date information on current best practices and alternatives and demonstration equipment on which to practice.
- Monitoring and reporting: This project will fund the monitoring activities of the NOU.

Time Frame: TPMP: 36 months (2008 - 2010)

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) **First tranche: US\$ 75,000**

7 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plans in Comoros, Dominica, Madagascar, Moldova, St. Kitts and the Nevis, and St. Vincent and the Grenadines: (annual tranches)*

<i>Background</i>	These items have been included in the UNEP's Business Plan 2008-2010	
<i>Objectives:</i>	<p>The main objective of the UNEP's non-investment components in the above listed annual tranches is to continue activities approved under the annual work plans for 2008-2009.:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Support servicing technicians to control and eventually eliminate the use of CFCs in the servicing of refrigeration and air conditioning equipment; - Train the remaining customs officers and other stakeholders in the enforcement of the Montreal Protocol Regulations and to prevent illegal trade; - Ensure the effectiveness of all projects within the TPMP through periodic monitoring, assessment and reporting of project results over the life of their implementation. 	
<i>Activities and description</i>	See the project progress reports and annual work plans submitted separately.	
<i>Time Frame:</i>	<p>TPMP: 36 months (2007 - 2009)</p> <p>2008 tranche: 12 months (November 2008 to November 2009)</p>	
<i>Cost:</i>	Bhutan (Tranche II)	US\$ 0
	Comoros (Tranche II)	US\$ 53,000
	Dominica (Tranches II and III)	US\$ 66,000
	Madagascar (Tranche II)	US\$ 87,000
	Moldova (Tranche II)	US\$ 140,000
	St. Kitts and the Nevis (Tranches II and III)	US\$ 90,000
	St. Kitts and the Grenadines (Tranches II and III)	US\$ 28,000
	Total requested amount:, excluding support costs	US\$ 464,500

8 Title: Compliance Contingency Budget

Background: Only 15 months remain for Article 5 countries to comply with the 2010 chlorofluorocarbon, halon and carbon tetrachloride phase out targets. It is already acknowledged that significant numbers of low volume consuming countries (LVCs) face specific challenges relative to these targets. How they perform relative to those obligations will have a bearing not only on their own compliance status but also on the collective performance and image of the Montreal Protocol community. Unless all members of the Protocol's community are vigilant, the success of the Protocol to date and the substantial efforts of National Ozone Units (NOUs) and Implementing Agencies could be overshadowed by such potential cases of non-compliance.

Given the special nature of 2009 (coming just before the 1 January 2010 phase out targets), specific urgent and unforeseen assistance may be needed to provide targeted assistance to specific countries over next 15 months. UNEP requests that additional resources be made available through this project to provide contingency funds, if needed, for such unforeseen critical compliance cases (part of the compliance assistance "safety net").

This project was not foreseen for UNEP's 2008-2010 Business Plan.

Objectives: Provide a strategic reserve to cover unforeseen, short-term urgent needs directly related to countries at risk for meeting the 2010 compliance targets.

Activities: By definition, the nature of contingency funds is that they are for not known up front, hence they are unplanned activities. However, an indicative list of the proposed uses of the contingency budget includes:

- Organising urgent special high-level meetings (including ministerial-level) on the

- specific compliance issue at the regional or international level,
- Consultations between politicians of the concerned countries and UNEP Senior Management (e.g. the UNEP Executive Director, Deputy Executive Director, DTIE Director or Regional Directors),
- Hiring of specialized short-term experts to help Article 5 countries address specific technical issues related to their compliance.

Description: As a one-time request, UNEP is requesting this special 2010 “Compliance Contingency Budget”. UNEP envisages the possibility of convening meetings on urgent compliance issues involving ministers or next-to-ministerial level representatives along with NOUs. Such meetings could be back-to-back with the meetings of the Regional Networks or organized as specially-convened fora by the Executive Director or DTIE Director, e.g. in Nairobi or at other locations. UNEP would consult the Secretariats for guidance on organizing such meetings. This proposal is a one-time provision that would not become a regular request by UNEP. It is proposed that UNEP would consult the Chief Officer of the Multilateral Fund prior to any use of this fund. The project funds would only be used in exceptional circumstances and any un-obligated amounts left at the end of 2009 would be returned to the Multilateral Fund at the close of the financial year, with the associated programme support costs.

Time Frame: 1 January 2009 – 31 December 2009

Cost: Requested amount (excluding project support costs) US\$: 200,000

9 Title: *Timor Leste: Institutional Strengthening Start-up*

Background: Timor Leste is in the process of joining the Vienna Convention and the Montreal Protocol. The domestic process include the development of cost-benefit study for consideration by the Council of Ministers and National Parliament. It is expected the ratification would take place during the first quarter of 2009. The country has requested UNEP to include a start-up Institutional Strengthening project to get immediate assistance for establishing a National Ozone Unit.

Objectives: The main objective is to establish and strengthen national capacity.

Activities: The Ozone Unit will have the following activities set out:

- Establish, lead and coordinate activities
- Coordinate all actions for ratification through the Council of Ministers and National Parliament.
- Coordinate all actions to be taken for preparations of CP/ TPMP
- Prepare rules and regulations including banning the import of CFCs, halons, CTCs and other CFCs; a licensing system and quota system for methyl bromide and HCFCs.
- Develop a monitoring system for ODS imports
- Develop public awareness campaigns
- Provide necessary training

Time Frame: 2008 - 2009

Cost: USD 40,000

10 Title: *Requests for renewal of institutional strengthening projects for Benin, Burkina Faso, Chad, Croatia, Dominica, Dominican Republic, El Salvador, Fiji, Gabon, Guinea, Laos, Maldives, Mali, Nepal, Togo, Tuvalu*

Background: Renewals of institutional strengthening projects (ISP) for the above-listed sixteen countries are being requested in line with relevant decisions and guidelines of the Executive Committee.

These projects have been included in the UNEP 2008-2010 Business Plan.

Objectives: To assist the Governments of these Article 5 countries in building and strengthening their capacity for the implementation of the Montreal Protocol and its Amendments.

Description: Individual documents for these projects – the terminal reports and the action plans - have been submitted to the Multilateral Fund Secretariat separately.

Time Frame: 24 months

Per country cost:	Benin (Phase VI)	US\$ 60,000
	Burkina Faso (Phase VIII)	US\$ 72,410
	Chad (Phase IV)	US\$ 60,000
	Croatia (Phase VI)	US\$ 87,707
	Dominica (Phase IV)	US\$ 60,000
	Dominican Republic (Phase V)	US\$ 134,333
	El Salvador (Phase V Year 2)	US\$ 30,000
	Fiji (Phase VI)	US\$ 60,000
	Gabon (Phase VI)	US\$ 60,000
	Guinea (Phase VI)	US\$ 60,000
	Laos (Phase IV)	US\$ 60,000
	Maldives (Phase V)	US\$ 60,000
	Mali (Phase V)	US\$ 60,677
	Nepal (Phase V)	US\$ 60,000
	Togo (Phase V)	US\$ 60,666
	Tuvalu (Phase II Year 2)	US\$ 30,000
	Total requested amount	US\$ 1,015,793

11 Title: *HPMP development: Awareness/Outreach Activities on HCFCs phase-out and its challenges in China during the HPMP preparatory phase*

Background: This project proposal, as part of the package for the preparation of HPMPs of China was submitted to the 55th ExCom meeting (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/CRP.6) in July 2008 in Bangkok. UNEP was advised by ExCom to re-consult with China and refine the proposal to be able to submit to the 56th Excom meeting in November 2008 for its consideration.

This submission accordingly was prepared following intensive reviewing of the needs, challenges as well as concerns of Excom members with China. The revised proposal is being submitted as a Work programme Amendment to UNEP's BP for 2008.

Objectives: The objective of this activity is to assist the country to outreach the HCFC phase-out and its challenges to the identified targeted groups: the local authorities, end-users and the public to assist China to reduce the growth rate of HCFC production and consumption.

Activities: The following activities are planned under this proposal:

- Organize 2 national workshops for the local authorities;

- Organize one media workshop;
- Organize one workshop for end-user, and its association/organizations;
- Develop and distribute public awareness kits such as posters, booklets, video, etc;

Description: This project would be implemented during the national and sector HPMPs preparation in China, and the Ministry of Environmental Protection would be the local executive agency for the implementation of this project. The detailed project proposal is being submitted separately.

Time Frame: Nov 2008- Dec 2010

Cost:

Requested amount	Local consultants	20,000
(Excluding project support costs)	Local organization of 4 workshops	80,000
	Print/produce awareness kits and distribute to the target groups	40,000
	Total: US\$: 140,000	

12 Title:	Development of HCFC Phase-out Management Plans for 11 countries*
<i>Background:</i>	<p>These proposed HCFC Phase-out Management Plans development follow the recent decision (XIX/6) taken at the 19th Meeting of the Parties to the Montreal Protocol in September 2007 on the accelerated phase-out of HCFCs, and the decisions taken by the Multilateral Fund's Executive Committee at its 53rd, 54th, and 55th meetings.</p> <p>The development of these plans are to assist 11 Article 5 Parties in preparing their phase-out management plans for an accelerated HCFC phase-out, including the priority of conducting surveys to improve reliability in establishing their baseline data on HCFCs.</p> <p>These projects have been included in UNEP's and in the respective cooperating/lead agencies' 2008-2010 Business Plans.</p>
<i>Objectives:</i>	<p>The management plans will:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Provide practical guidance to countries • Maximize local ownership of the process and outcome • Reflect inputs of the NOUs and other national HCFC stakeholders • Reflect prior experience with CFC methodology • Identify HCFC consumption in the different sectors to prepare for the technical and financial assistance required • Provide technical and economic information to facilitate environmentally sound and cost effective HCFC phase out to ensure that the best available and environmentally-safe substitutes and related technologies are adopted
<i>Activities:</i>	<p>The following activities will be considered within the development of HCFC Management Plans:</p> <p>Kick-off stakeholder workshop</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Venue ➤ Travel and DSA <p>Policy/legislative/regulatory and institutional framework</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ National legal adviser ➤ Public awareness ➤ Design and follow up activities <p>Data collection and surveys (consumption sector)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ National expert ➤ Local travel and DSA ➤ International expert ➤ Mission

	Strategy and plan for the implementation of HPMPs <ul style="list-style-type: none"> ➤ International expert ➤ Mission Project coordination and management <ul style="list-style-type: none"> ➤ Analysis of information and establishing database ➤ National team leader ➤ Local travel and DSA ➤ Communication, printing, translation, etc HPMP finalization workshop <ul style="list-style-type: none"> ➤ Venue ➤ Travel and DSA 	
<i>Time Frame:</i>	12 months	
<i>Cost:</i>	Burkina Faso	US\$ 55,000
	Cape Verde	US\$ 85,000
	Equatorial Guinea	US\$ 85,000
	Ethiopia	US\$ 85,000
	Guinea	US\$ 85,000
	Saint Kitts and the Nevis	US\$ 85,000
	Sierra Leone	US\$ 85,000
	Swaziland	US\$ 85,000
	Togo	US\$ 85,000
	Uganda	US\$ 85,000
	Zambia	US\$ 85,000
	Total requested amount: (Excluding project support costs)	US\$ 905,000

Note: *All official request letters have been transmitted to the Fund Secretariat individually. For Bangladesh, Bhutan, Iran, and India please see individual descriptions below.

13 Title: HPMP development for Bangladesh (UNDP as the lead agency)

Background:

The proposed HCFC Phase-out Management Plan development follows the recent decision (XIX/6) taken at the 19th Meeting of the Parties to the Montreal Protocol in September 2007 on the accelerated phase-out of HCFCs, and the decisions taken by the Multilateral Fund's Executive Committee at its 53rd, 54th and 55th Meeting.

Bangladesh is a HCFC consuming country and has reported 20.7 ODP tons of consumption in 2006. Due to economic growth and affluence, the consumption of HCFCs is expected to increase in the near future primarily in RAC sector and foam applications. Bangladesh has also ratified Copenhagen Amendment on 27 November 2000. Bangladesh is required to comply with decision XIX/6 with immediate targets of achieving 2013 freeze and 2015 10% phaseout with reference baseline levels (average of 2009-2010 consumption).

This proposal is for submission of funding request of UNEP component for HPMP preparation which relates to non-investment strategy covering information exchange & outreach for HCFC phaseout, servicing sector training strategy, policy & regulations for HCFC phaseout and training for customs and enforcement officials. The total funding requested for UNEP component is USD 25,000.

Objectives:

The objective of this activity is to assist Bangladesh to develop its HPMP to meet the 2013 freeze and 2015 10% reduction target focusing on the following aspects:

- Preparation of an information exchange and outreach strategy
- Servicing sector training strategy

Activities:

- Preparation of HCFC trade monitoring and control strategy
 - Preparation of training strategy for customs and enforcement officials.
- The following activities are planned under the UNEP's component. ***All these activities will be conducted in close coordination with UNDP (lead implementing agency)***

Preparation of information exchange and outreach strategy

- Review the public awareness activities in the past 10 years and their impacts on phase out of ODS in Bangladesh especially in RAC (including informal enterprises) and foam sector;
- Consult various stakeholders including few key industry representatives, Government officers in Ozone Unit and other line ministries (e.g., Commerce, SMEs), Energy Efficiency authorities, Climate Change Focal Point, media houses, industry association representatives (national & regional level), technical research institutions etc., on technical and other information needs relating to HCFC phase out.
- Prioritise the target groups, and communication approaches to assist the HCFC freeze and phase-out and to develop a work plan;
- Draft the strategy until 2015 for information exchange and outreach to facilitate smooth and fast transition to HCFC alternatives with budget estimation

Preparation of Training strategy for HCFC RAC equipment service technicians

- Review current industry structure of HCFC RAC equipment service sector (including linkages with HCFC equipment manufacturers, servicing of large HCFC based air-conditioning equipment, knowledge on good service practices & HCFC alternatives etc.)
- Prioritise training needs through survey of key subject specialist experts (e.g., HCFC RAC equipment mfrs. Service departments, existing technical institutions involved training RAC service technicians, NOU staff handling training of service technicians etc.)
- Design a training strategy and action plan for training HCFC RAC equipment service technicians along with budget estimates (keeping in mind 2013 and 2015 needs);
- Define mechanisms of using the existing training infrastructure (to the extent feasible) for the training activities;
- Finalise the strategy after stakeholder consultations;

Preparation of training strategy for customs and enforcement officials

- Review the performance of training strategy followed for enforcement of ODS phaseout activities implemented in Bangladesh.
- Consult stakeholders including representatives from National Ozone Unit and its project units, customs and enforcement regulatory authorities, Foreign Trade authorities, National training institutions for customs, Pollution Control Authorities, Port authorities, Insurance companies insuring HCFCs, HCFC using products etc., on training needs and cost effective training delivery mechanisms (e.g., on-line training programs, integration into training activities undertaken under green customs, integration to iPIC mechanisms etc.).
- Identify possible national institutions and regional level institutions for training delivery along with the target audience that they would address.
- Examine opportunities and mechanisms of including HCFC trade monitoring & control training in the regular training curricula of customs and trade enforcement authorities.
- Develop a detailed training strategy for customs and enforcement officials including timing and plan of delivery along with costs for enforcement training.
- Finalise the training strategy after stakeholder consultations.

<i>Time Frame:</i>	Nov 2008- February 2010 (15 months)	
<i>Cost:</i>	Requested amount	USD 25,000 Total: US\$: 25,000

14 Title: HPMP development for Burkina Faso (UNEP as the lead agency)

Background: As per decisions 55/13 and 55/22, Burkina Faso received USD 30,000 for preparation of its HPMP. The amount level was determined based on the 2006 annual data. Subsequently, the NOU of Burkina Faso undertook detailed survey of HCFC consumption and has reported 4.0 MT of HCFC consumption in 2007. The country has also indicated that the consumption for previous years may need to be reviewed and updated as a part of HPMP preparation process.

As per decision 55/13, Burkina Faso with its HCFC consumption would be eligible for funding at USD 85,000 for preparation of HPMP. Given that USD 30,000 has already been approved, this request is for additional USD 55,000.

Objectives: The HCFC phase-out management plan preparation activity aims at:

- Providing guidance to Burkina Faso on preparation HCFC phase-out
- Reflecting financial and policy needs by NOU and other national HCFC stakeholders
- Providing technical and economic information to facilitate environmentally sound and cost effective HCFC phase-out to ensure that the best available and environmentally safe substitutes and related technologies are adopted

Activities: The following activities will be considered within the development of HPMP:

HPMP preparation planning

- International expert for HPMP development (who would also have policy & regulations knowledge)
- Public awareness limited extent to ensure greater involvement of stakeholders on HPMP
- Design a plan for HPMP preparation and follow up activities
- Kick-off stakeholder workshop and coordination

Data collection and surveys (consumption sector)

- National expert (who would undertake HPMP related data collection)
- Local travel and data collection related costs
- Data analysis and reporting

Strategy and plan for preparation of HPMP

HPMP document would be prepared with assistance from UNEP and will cover the following:

- Overall country strategy for addressing 2013 freeze and 2015 10% reduction.
- Approach in selection of alternative substances, technologies and modalities of technology transfer as required.
- Plan for technical information exchange on HCFC free technologies (primarily RAC sector) along with options which have minimum GHG and other adverse environmental impacts
- Policy & regulations for HCFC phase-out (detailing different elements)
- Overall project management institutional framework including cooperation with other national institutions (e.g., customs authorities, industry ministry)

Separate project preparation funding may be requested in case need for investment projects are identified. The draft HPMP will be endorsed through a national stakeholders' consultation meeting and by the Government of Burkina Faso for submission to MFS for the consideration by the Executive Committee.

Time Frame: Nov 2008 - November 2009 (12 months)
Cost: Total: US\$: 55,000 (Excluding project support costs)

15 Title: *HPMP development for Bhutan (UNEP as the lead agency)*

Background: The proposed HCFC Phase-out Management Plans development follow the recent decision (XIX/6) taken at the 19th Meeting of the Parties to the Montreal Protocol in September 2007 on the accelerated phase-out of HCFCs, and the decisions taken by the Multilateral Fund's Executive Committee at its 53rd, 54th and 55th Meeting.

As per decision 55/13, Bhutan received funding of USD 30,000 as consumption of HCFC of the country was reported as nil in 2006. Subsequently, the NOU of Bhutan undertook detailed survey of HCFC consumption and has reported 1 MT of HCFC consumption in the year 2007 under Article 7 data reporting obligation. The country has also indicated that the consumption for previous years may need to be reviewed and updated as a part of HPMP preparation process.

As per decision 55/13, Bhutan with its HCFC consumption would be eligible for funding amounting to USD 85,000 for preparation of HPMP. Given that USD 30,000 has already been approved, this request is for additional USD 55,000.

Objectives: The management plans will:

- Provide practical guidance to countries on handling HCFC phaseout
- Maximize local ownership of the process and outcome of HPMP preparation process
- Reflect inputs of the NOUs and other national HCFC stakeholders financial assistance required
- Provide technical and economic information to facilitate environmentally sound and cost effective HCFC phase out to ensure that the best available and environmentally safe substitutes and related technologies are adopted

Activities: The following activities will be considered within the development of HCFC Management Plans:

HPMP preparation planning

- International expert for HPMP development (who would also have policy & regulations knowledge)
- Public awareness limited extent to ensure greater involvement of stakeholders on HPMP
- Design a plan for HPMP preparation and follow up activities
- Kick-off stakeholder workshop and coordination

Data collection and surveys (consumption sector)

- National expert (who would undertake HPMP related data collection)
- Local travel and data collection related costs
- Data analysis and reporting

Strategy and plan for preparation of HPMPs

HPMP document would be prepared with assistance from UNEP and will cover the following:

- Overall country strategy for addressing 2013 freeze and 2015 10% reduction.
- Approach in selection of alternative substances, technologies and modalities of technology transfer as required.
- Plan for technical information exchange on HCFC free technologies (primarily RAC)

sector) along with options which have minimum GHG and other adverse environmental impacts

- Policy & regulations for HCFC phaseout (detailing different elements)
- Overall project management institutional framework including cooperation with other national institutions (e.g., customs authorities, industry ministry) and cooperation with India.

Separate project preparation funding would be requested in case need for investment projects are identified. UNDP would be assisting in preparation of investment activities for HCFC phase-out in Bhutan, if found necessary, based on funding criteria and levels approved in the 56th Executive Committee meeting. Necessary clarifications and inputs would be provided on HPMP as required by MLFS.

The HPMP developed as stated above will be approved after national stakeholder's consultation and would be endorsed by the country prior to submission of HPMP document to MLFS for the consideration of the Executive Committee.

Time Frame: Nov 2008- November 2009 (12 months)

Cost: Total: US\$: 55,000 (Excluding project support costs)

16 Title: *HPMP development for the Islamic Republic of Iran (Non investment component for UNEP as cooperating agency)*

Background:

Following the consultation meeting organized by the Government of Iran, UNEP is requested, along with GTZ and UNIDO as cooperating agency to assist the country to develop the HPMP along with UNDP as the lead agency. The HPMP will enable the country to meet the freeze and 10% reduction target in 2013 and 2015 respectively. Accordingly, UNEP has been requested by Iran to put its funding request to the 56th Excom for consideration. The comprehensive proposal is being proposed by UNDP, on behalf of the Government of Iran. The UNEP component of the comprehensive plan is being submitted as a Work programme Amendment to UNEP's BP for 2008.

Objectives: The objective of this activity is to assist the country to develop its HPMP to meet the 2013 freeze and 2015 10% reduction target focusing of the following aspects:

- Preparation of an awareness strategy
- Preparation of training strategy for enforcement officers and strengthening HCFC I/E control policy
- Preparation of Refrigeration and Air Conditioning Servicing sector, good practicing training (as Cooperating Agency)

Activities: The following activities are planned under the UNEP's component:

Preparation of awareness strategy

- To review the public awareness activities in the past decade and their impacts on the course of phase-out of ODS in Iran;
- To consult with various stakeholders, which could include government officials, industry, customer of HCFC based equipment, students, general public etc for the knowledge of the HCFC and ozone issue, and their needs of information;
- To prioritize the target groups, and communication strategies to assist the HCFC freeze and phase-out and to develop a work plan;
- To draft the strategy until 2015 for the public awareness input of the national HPMP with budget estimation

Preparation of training strategy for enforcement officers and strengthening HCFC I/E control policy

- Review of the implementation of the current ODS import/export control system and make proposal for the implementation of HCFC licensing system;
- Assist the customs authorities, in consultation with NOU to update the HS code system to include the HCFC, and its blends properly;
- Review and strengthen the import/export data report/tracking system to facilitate the A7 data report;
- Identify the roles of the local authorities including the local environmental protection department and customs offices in the phase-out of HCFCs and evaluate its capacity to enforce the relevant ODS control policy/regulation
- Consult the identified local authorities on the needs for their capacity building and develop the training programme;
- Evaluate the internet availability at various local area and determine whether on-line training would be a best training approach;
- Develop a comprehensive training strategy for customs officers and other local enforcement officials for Iran until 2015

Preparation of Refrigeration and Air Conditioning Servicing sector, good practicing training (as Cooperating Agency)

- Review of the good practices training conducted in the past in the refrigeration and air conditioning sector and get feedback of the various stakeholders, such as servicing workshop manager, technicians, trainers, and vocational training school;
- Consult with NOU and other key stakeholders to identify the training needs to promote the good practices to assist the compliance of 2013 and 2015 targets in the process of the equipment installation, maintenance, servicing, and disposal.
- Review the current good practices training material with local trainers/vocational training school and technicians and make strategic advice for update fit the needs of HCFC phase-out.
- Develop the training programme of phase I and Phase based on the train-the-trainer modality, and review/strengthen the mechanism for monitoring and evaluation of the implementation of the training programme for further amend/improvement.
- Conduct the study on the certification system and its applicable to the case of Iran for the establishment of the certification system in connection with the training programme.
- Work out a practical work plan to cover different regions of Iran until 2015 for the good practices training.

Description: The three strategy/programme would be developed in close cooperation with the country and other implementing/bilateral agencies. The output would be incorporated into the comprehensive national HPMP;

Time Frame: Nov 2008- May 2010

<i>Cost:</i>	Requested amount (Excluding project support costs)	Preparation of awareness strategy Preparation of training strategy for enforcement officers and strengthening HCFC I/E control policy Preparation of Refrigeration and Air Conditioning Servicing sector, good practicing training Total: US\$: 100,000	25,000 50,000 25,000
--------------	---	--	----------------------------

17 Title: *HPMP development for India (Non investment component for UNEP as cooperating agency)*

Background: Following the consultation meeting organized by the Government of India in August 2008, UNEP is requested, along with GTZ, UNIDO and The World Bank, as cooperating agency to assist India to develop the HPMP along with UNDP as the lead agency. The HPMP will

enable the country to meet the freeze and 10% reduction target in 2013 and 2015 respectively. Accordingly, UNEP has been requested by India to put its funding request to the 56th Excom for consideration along with other agencies. The comprehensive proposal is being proposed by UNDP (lead agency), on behalf of the Government of India. The UNEP component of the comprehensive plan is being submitted as a Work Programme Amendment to UNEP's BP for 2008.

Objectives:

The objective of this activity is to assist India to develop its HPMP to meet the 2013 freeze and 2015 10% reduction target focusing on the following aspects:

- Preparation of an information exchange and outreach strategy;
- Preparation of HCFC trade monitoring and control strategy;
- Preparation of training strategy for customs and enforcement officials.

Activities:

The following activities are planned under the UNEP's component:

Preparation of information exchange and outreach strategy

- Review the public awareness activities in the past 15 years and their impacts on phase out of ODS in India especially in RAC (including informal enterprises) and foam sector;
- Consult various stakeholders including few key industry representatives, Government officers in Ozone Unit and other line ministries (e.g., Commerce, Small-scale industries), Bureau of Energy Efficiency (BEE), media houses, industry association representatives (national & regional level), technical research institutions etc., on technical and other information needs relating to HCFC phase out.
- To prioritize the target groups, and communication approaches to assist the HCFC freeze and phase-out and to develop a work plan;
- To draft the strategy until 2015 for information exchange and outreach to facilitate smooth and fast transition to HCFC alternatives with budget estimation
- To assess needs and operational mechanisms for implementing Sub-Regional Centre of Excellence (SRCE) for technology information exchange in India for capacity building.

Preparation of HCFC trade monitoring and control strategy

- Review of existing policy and regulatory framework for controlling and monitoring HCFCs (registration, licensing, quota restrictions on supply and demand, fiscal incentives etc.)
- Review of Ozone Rules, 2000 and its amendments on HCFC supply and demand monitoring & control.
- Data collection through primary consultations with key stakeholders in Ozone Cell, Ministry of Environment & Forests, Pollution Control Boards, Industry and other identified stakeholders. This would also include sub-regional level consultations also.
- Development of a framework for regulations for HCFC phase-out with a view to strengthening trade and monitoring & control for (a) estimation of baseline and achieving 2013 freeze and 2015 reduction of 10% of production and consumption of HCFC (short term goal) and (b) sustaining HCFC phase-out in future (long term goal).
- Developing standards for Energy Efficiency to be adopted by industry while implementing HCFC phase-out projects. This would be done in close consultation with BEE and would primarily be aimed at strengthening coverage of Energy Conservation Building Codes (ECBC) and effective implementation – components relating to HCFC phase-out such as insulation, A/c applications etc. would be addressed here.
- Consultations of draft policy and regulations strategy including capacity building initiatives with Ozone Cell, other implementing agencies, industry, customs & other enforcement agencies, pollution control authorities and other key stakeholders.
- Improve implementation of the licensing systems through the voluntary application of the informal Prior Informed Consent system, in cooperation with the European

- Commission.
- Finalisation of policy and regulations strategy for HCFC phase-out.

Preparation of training strategy for customs and enforcement officials

- Review the performance of training strategy followed for enforcement of ODS phase-out activities implemented in India.
- Consult stakeholders including representatives from Ozone Cell and its project units, customs and enforcement regulatory authorities, Directorate General of Foreign Trade, National Academy of Customs Excise and Narcotics, Central Pollution Control Board, State Pollution Control Board (representative bodies), Port authorities, Insurance companies insuring HCFCs, HCFC using products etc., on training needs and cost effective training delivery mechanisms (e.g., on-line training programs, integration into training activities undertaken under green customs, integration to iPIC mechanisms etc.).
- Strengthening of NACEN as a Collaborating Centre;
- Identify possible national institutions and regional level institutions for training delivery along with the target audience that they would address (e.g., State Administrative Training colleges etc.)
- Examine opportunities and mechanisms of including HCFC trade monitoring & control training in the regular training curricula of customs and trade enforcement authorities.
- Develop a detailed training strategy for enforcement including timing and plan of delivery along with costs for enforcement training.

Description: The three activities would be developed in close cooperation with the country and other implementing/bilateral agencies. The output would be incorporated into the comprehensive national HPMP;

Time Frame: Nov 2008- May 2010

<i>Cost:</i>	Requested amount	Preparation of information exchange and outreach strategy	50,000
	(Excluding project support costs)	Preparation of HCFC trade monitoring and control strategy	50,000
		Preparation of training for customs and enforcement officials strategy	45,000
		Total:	US\$ 145,000

18 Title: CFC MDI phase-out project for India (implementation of non-investment component)

Background: Funds were approved in the 52nd Executive Committee meeting for India for preparation of CFC MDI phase-out project. UNDP was designated the implementing agency for preparation of CFC MDI phase-out project – investment component. Government of India requested UNEP’s assistance for preparation of non-investment component for CFC MDI phase-out project.

This project is currently being submitted for the consideration of the 56th Executive Committee meeting. While details of UNDP (investment) component are being submitted separately, non-investment component related activities to be implemented by UNEP are presented in this document.

Objectives: The main objectives of CFC MDI phase-out (non-investment component) in India are:

- Implementation of education and capacity building strategy in cooperation with CFC MDI industry.
- Implementation of policies & regulations for controlling and monitoring CFC use in MDI manufacturing and phasing out CFC MDIs, and promotion of CFC free

<i>Activities:</i>	<p>alternatives.</p> <p>The following activities are planned under the UNEP's component:</p> <p>Implementation of education and capacity building strategy in cooperation with CFC MDI industry</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sub-regional workshops on technology change to non-CFC based alternatives to CFC MDIs. ➤ Distribution of videos to medical colleges, pharmacist training colleges and nurse training colleges. ➤ Capacity building support for EUN preparation. <p>Implementation of regulations for CFC MDI phaseout</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Control and monitoring of supply for CFCs for MDIs including procedures necessary for EUN uses (as required). ➤ Controls and eventual phaseout of CFC MDI registration, manufacturing and sales. ➤ Promotion of CFC free alternatives to CFC MDIs including fast-track registration of alternatives through cooperation with Ministry of Health.
<i>Description:</i>	These activities would be implemented in close consultation with the NOU and UNDP (lead agency)
<i>Time Frame:</i>	November 2008- December 2009
<i>Cost:</i>	Requested amount US \$ 144,000 (Excluding project support costs)

19 Title: CFC MDI phase-out project – non-investment component implementation in Pakistan

<i>Background:</i>	<p>Funds were approved in the 54th Executive Committee meeting for Pakistan for preparation of CFC MDI phase-out project. UNDP was designated the implementing agency for preparation of CFC MDI phase-out project – investment component. Government of Pakistan requested UNEP's assistance for preparation of non-investment component for CFC MDI phase-out project.</p> <p>This project is currently being submitted for the consideration of the 56th Executive Committee meeting. Non-investment component related activities to be implemented by UNEP are presented in this document.</p>
<i>Objectives:</i>	<p>The main objectives of CFC MDI phase-out (non-investment component) in Pakistan are:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Implementation of education and capacity building for transition from CFC MDIs in cooperation with CFC MDI industry. ➤ Implementation of policies & regulations for controlling and monitoring CFC use in MDI manufacturing and phasing out CFC MDIs, and promotion of CFC free alternatives.
<i>Activities:</i>	<p>The following activities are planned under the UNEP's component:</p> <p>Implementation of education and capacity building strategy</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sub-regional/provincial level workshops on technology change to non-CFC based alternatives to CFC MDIs. ➤ Printing of flyers, posters and other awareness materials for information sharing through clinics and pharmacies/chemists. ➤ Technical information exchange through south-south cooperation with India for expeditiously reducing dependence on CFC MDIs. ➤ Assistance in EUN preparation for CFCs for MDIs, as found necessary.

Implementation of policies & regulations for controlling & monitoring CFC use in MDIs and CFC MDI phaseout

- Control and monitoring of supply for CFCs for MDIs including procedures necessary for EUN uses (as required)
- Controls and eventual phase-out of CFC MDI registration, manufacturing and sales.
- Promotion of CFC free alternatives to CFC MDIs including fast-track registration of alternatives through cooperation with Ministry of Health.

Description: These activities would be implemented in close consultation with the NOU. *The activities envisaged do not include project activities at the CFC MDI manufacturing enterprises and consequent CFC consumption reduction on account of such project activities. It includes non-investment activities which would facilitate CFC consumption phase-out in MDI manufacturing.*

Time Frame: November 2008- December 2009

Cost: Requested amount US \$ 70,000
(Excluding project support costs)